

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Etranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).
Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

Adresser toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'Excelsior
88, avenue des Champs-Élysées, PARIS
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL - PARIS

DEUX CAVALIERS ANGLAIS EN RECONNAISSANCE



Chargés de renseigner leurs chefs sur les positions de l'ennemi, deux cavaliers anglais sont partis en patrouille. Un des soldats, porteur d'un poste téléphonique de campagne transmet les indications que son camarade a pu relever. Sans abri d'aucune sorte, ils surveillent le secteur qu'ils ont pour mission d'explorer et sont prêts à donner l'alarme en cas d'attaque.

La journée du 29 Janvier (180° de la guerre)

Un avion allemand a atterri près de Gerbeviller. Ses passagers ont été faits prisonniers. Un autre avion a été abattu en Belgique.

Des avions allemands ont bombardé Dunkerque : dégâts sans importance, mais il y a eu quelques victimes.

La Chambre a voté le projet du gouvernement sur les naturalisations des Austro-Allemands.

Les autorités allemandes prennent de grandes précautions à Strasbourg et en Haute-Alsace. Les femmes d'officiers ont reçu l'ordre de quitter la place forte.

La situation militaire

On m'a posé la question suivante : « Qui est-ce qui commande en chef les armées allemandes sur le front franco-belge ? »

Nous entendons bien parler des chefs d'armée, du kronprinz, de von Kluck, de von Bülow, de Wurttemberg, etc., mais quel est le chef suprême qui règle et dirige l'ensemble de ces armées ?

De l'autre côté, sur le front oriental, il semble qu'il y ait un généralissime, le maréchal von Hindenburg. Quel est le généralissime qui fait face au nôtre ?

Nous pourrions répondre tout simplement que le kaiser commande toutes les armées et que c'est lui seul qui assume l'immense responsabilité des opérations sur les deux théâtres de la guerre. Mais nous savons, d'autre part, que Guillaume II est un souverain ambulatoire et que sa présence intermittente est signalée à l'est comme à l'ouest. Il est tout naturel qu'il apparaisse ainsi partout où il est nécessaire de se rendre compte des opérations, de remonter le moral de ses troupes, de s'entendre avec les généraux. Mais ce va-et-vient perpétuel s'accorde peu avec la continuité des vues et des décisions, indispensable à un haut commandement.

En réalité, sous l'autorité et le contrôle très personnels de l'empereur, c'est le grand état-major qui a la haute main sur l'armée allemande en temps de paix comme en temps de guerre ; c'est lui qui a fait la préparation formidable de cette armée, et qui a conçu le plan d'opérations. Il reste le moteur essentiel de toute la machine militaire et, on peut dire, de l'organisme politique de l'Allemagne.

Au début de la guerre, c'est le général de Moltke, neveu du célèbre maréchal, qui était le chef d'état-major général. Il est étrange de voir, à quarante-quatre ans de distance, le même nom présider aux destinées militaires de l'Allemagne. Le neveu ne paraît pas avoir hérité du génie de son oncle. Après l'échec de la grande offensive, il a été disgracié et remplacé par le général de Falkenhayn.

En réponse à la question posée plus haut, nous pourrions donc dire que le haut commandement est toujours assuré par le grand état-major et son chef, qui aurait la confiance de l'empereur. Il n'en reste pas moins certain qu'il y a deux théâtres d'opérations et même trois, en comptant l'Autriche, sur lesquels le commandement ne paraît pas exercer de la même manière. Si von Hindenburg semble étendre son action sur la plus grande partie des forces austro-allemandes, nous ne distinguons pas la même unité de direction sur le front franco-belge. C'est ce qui explique sans doute le décousu apparent des efforts et des attaques contre nos lignes et leur insuccès constant.

Nous gardons la conviction que la stratégie et la tactique allemandes ont fait faillite, non point certes par défaut de préparation et par faiblesse d'exécution, mais par suite de la rigidité de leurs conceptions et de leurs méthodes de commandement. A vouloir se montrer surhomme et kolossal, on tombe dans l'extravagance et dans l'incohérence des actes comme des paroles.

Quos vult perdere Jupiter dementat.

Général X...

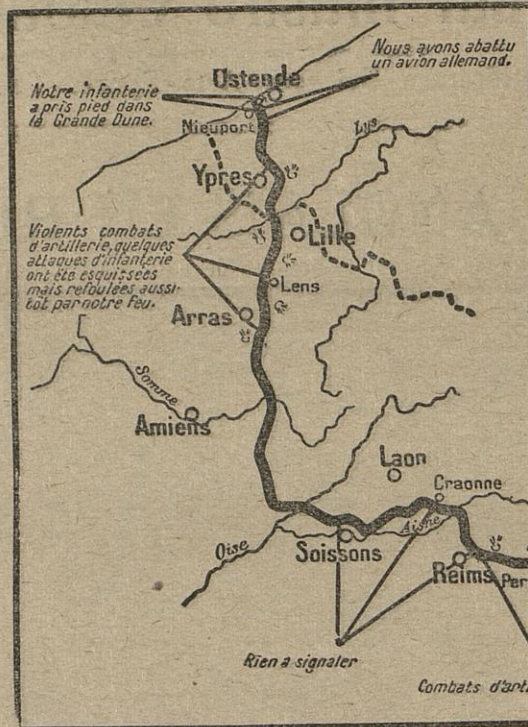
NOTES. — Je reçois encore des lettres me signalant des décisions regrettables des commissions médicales d'examen. Des hommes classés dans les services auxiliaires depuis deux ans, qui auraient été libérés en septembre dernier, sont classés, après un examen sommaire, dans le service armé, contrairement aux circulaires et instructions ministérielles. Et voilà des malheureux qu'on veut envoyer au front, n'ayant reçu aucune instruction et ne sachant pas leur un fusil, sans compter les vices rédhibitoires dont ils sont atteints. Pourquoi ne laisse-t-on pas les médecins des dépôts faire leur office normal ?

COMMUNIQUES OFFICIELS

du Vendredi 29 Janvier

15 HEURES. — La journée du 28 n'a été marquée que par des actions locales qui nous ont été favorables.

En Belgique, dans la région de Nieuport,



notre infanterie a pris pied dans la grande dune dont il a été question dans le communiqué du 17 janvier. Un avion allemand a été abattu par nos canons.

Dans les secteurs d'Ypres, de Lens et d'Arras, combats d'artillerie, parfois assez violents; quelques attaques d'infanterie ont été esquissées, mais repoussées aussitôt par notre feu.

Dans les secteurs de Soissons, de Craonne et de Reims, rien à signaler.

Entre Reims et l'Argonne, combats d'artillerie peu intenses.

Il est confirmé que l'attaque repoussée par nous à Fontaine-Madame dans la nuit du 27 au 28, a coûté cher aux Allemands.

Sur les Hauts de Meuse et en Woëvre, journée calme.

Dans les Vosges, combats d'artillerie; nos canons ont, en plusieurs points, éteint le feu des batteries et des mitrailleuses allemandes. Nous avons partout consolidé nos positions sur le terrain conquis le 27.

23 HEURES. — A l'est de Soissons, les Allemands ont fait deux tentatives pour franchir l'Aisne, l'une sur le moulin des Roches, l'autre sur la tête de pont que tiennent nos troupes au nord du pont de Venizel; ces deux attaques ont été repoussées.

Le 28, en pleine nuit, Dunkerque a été bombardé par plusieurs avions qui ont causé des dégâts matériels insignifiants, mais ont tué et blessé quelques personnes.

Entre 23 heures le 28 et 2 heures le 29, deux de nos avions ont lancé de nombreuses bombes sur les cantonnements ennemis, dans la région de Laon, La Fère, Soissons.

Un télégramme de M. Augagneur à sir Winston Churchill

M. Victor Augagneur, ministre de la Marine, a adressé le télégramme suivant à sir Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté anglaise :

Avant de quitter la Grande-Bretagne, je vous adresse l'expression de ma reconnaissance personnelle pour l'accueil qui m'a été fait.

Dans notre entrevue se sont manifestés à nouveau l'accord complet, la confiance réciproque des marines française et britannique, sur toutes les mesures qui nous conduiront à la victoire finale.

Sir Winston Churchill a répondu en ces termes :

Ce fut un grand plaisir pour mes collègues et pour moi-même de faire votre connaissance personnelle et de nous trouver nous-mêmes en parfaite union avec l'Amirauté française sur toutes les questions de politique navale.

Les menées allemandes au Maroc

Deux sujets allemands condamnés à mort et exécutés.

Depuis l'ouverture des hostilités, un certain nombre de sujets allemands résidant au Maroc et convaincus de menées anti-françaises ont été l'objet d'une instruction judiciaire. Ont été déférés au conseil de guerre ceux à l'encontre desquels l'enquête a établi la preuve qu'ils avaient « entretenu des intelligences avec l'ennemi dans l'intention de favoriser ses entreprises ».

Dans la plus importante de ces affaires, les nommés Ficke et Grundler ont été, après les débats contradictoires et publics, au cours desquels ils ont fait présenter leur défense par des avocats de leur choix, condamnés, à l'unanimité, à la peine capitale le 13 janvier 1915.

En raison de la gravité exceptionnelle des faits dont ils se sont rendus coupables, ils ont été exécutés le 28 janvier 1915.

Dans la même affaire, leur co-accusé Nehrkom a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Dans une autre affaire de même nature, le nommé Brandt a été également condamné à la peine de mort le 27 novembre 1914; mais comme les faits relevés à sa charge ne revêtaient pas le même caractère de gravité, le condamné a vu sa peine commuée en celle de 10 ans de réclusion.

Un monument sera élevé aux frères Garibaldi

M. Pichon, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères, a accepté la présidence du comité qui s'est constitué à Paris en vue d'ériger un monument aux frères de Garibaldi et à leurs héroïques compagnons tombés au champ d'honneur pour le triomphe de la civilisation latine.

De nombreuses personnalités politiques, littéraires et artistiques ont donné leur adhésion au comité, dont le siège est 25, boulevard Poissonnière.

Des récompenses sont décernées aux Garibaldiens.

La cérémonie de la distribution des croix de la Légion d'honneur aux garibaldiens qui se sont distingués dans les derniers combats s'est déroulée près de Sainte-Menehould, dans une usine où les volontaires italiens sont actuellement au repos. Le régiment formait le carré, les garibaldiens laissant voir la chemise rouge. Le général S... accompagné de son état-major, arriva en automobile. Il fut reçu par le colonel Peppino Garibaldi et son frère Ricciotti, puis la cérémonie commença.

Les tambours et les clairons ouvrent le ban. Puis le colonel Garibaldi s'avance. Le général S... prononce ces mots :

Colonel Garibaldi, fils et petit-fils de héros, nous sommes heureux de vous apporter, au nom du président de la République française, les remerciements pour l'aide que vous et votre beau régiment nous avez donnée en Argonne. En vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous consacre chevalier de la Légion d'honneur.

Les tambours battent. Le général attache sur la poitrine du colonel Garibaldi la croix des braves, lui touche l'épaule de la pointe de son épée et lui donne l'accolade.

D'autres reçoivent ensuite la croix d'honneur. Ce sont : le commandant Longo, les capitaines Ricciotti Garibaldi, Cappabianca et Evangelisti, le lieutenant Bousquet, les sous-lieutenants Zambrini et Thomas. La médaille militaire est conférée aux sous-officiers Fiori, Garda et Casarini. Puis lecture est donnée des citations à l'ordre de l'armée des volontaires du régiment.

M. Claude Casimir-Périer prisonnier

TROYES. — Le Petit Troyen annonce que le capitaine Claude Casimir-Périer, fils de l'ancien président de la République, a été fait prisonnier au cours des récents combats autour de Soissons. Cet officier, qui s'était distingué par son courage, allait être l'objet d'une citation à l'ordre du jour de l'armée.

NOS LEADERS

L'humour

Parmi toutes les merveilleuses qualités que la présente guerre a révélées chez nos soldats, il en est une, secondaire à première vue, très considérable à la bien envisager : c'est la faculté humoristique, c'est l'humour.

Nos soldats plaisaient sous la mitraille, et, si les obus sifflent, ils sifflent merveilleusement les obus. Leurs mots sont à l'emporte-pièce comme leurs canons, et ils en jouent avec la même maestria que de la baïonnette.

Je sais bien qu'il en est quelques-uns qui sont confectionnés par les journalistes, quelques-uns aussi qui sont anciens, qui appartiennent à l'histoire et qui sont réédités pour la circonstance. Mais il en est, et beaucoup, d'authentiques, de parfaitement authentiques. J'en trouve dans les lettres que je reçois du front. J'en recueille sur les lèvres, héroïquement souriantes, des blessés. L'humour est à l'ordre du jour de toutes nos armées.

Il faut bien s'entendre : je dis l'humour, et non pas l'esprit. Il y a la différence du genre à l'espèce. L'humour est toujours spirituel, mais l'esprit n'est pas toujours humoristique. L'humour est un aspect particulier de l'esprit. C'est un esprit froid et un peu flegmatique, un esprit qui n'éclate pas en fusées, mais qui perce, net et droit, comme une balle « bien envoyée ». C'est un esprit de pince-sans-rire ou, plutôt, un esprit à rire intérieur et concentré. C'est un esprit où il entre toujours de l'ironie. L'officier glorieusement manchot qui reçoit une balle dans celle de ses manches qui est vide et qui dit en riant : « Quelle monotonie ! Ils tirent toujours au même endroit », est très spirituel ; mais il est essentiellement humoriste. Le soldat dont le képi est emporté par un éclat d'obus et qui dit : « Ils ont raison ; ils savent que je ne les aurais pas salués tout seul », est un humoriste très remarquable.

Le fond de l'humour, c'est l'esprit accompagné de sang-froid. Voilà pourquoi il est une vertu militaire. Le sang-froid, c'est la pleine possession de soi-même, et la possession de soi-même est la première des vertus guerrières. Il en est que le danger paralyse ; il en est que le danger exalte, enivre et fait sortir d'eux-mêmes ; les meilleurs, les parfaits sont ceux que le danger laisse maîtres d'eux absolument, sans plus, ni moins, intégralement et tels qu'ils sont dans la vie ordinaire et quotidienne. Vous pouvez être certains que celui qui a de l'humour au milieu du danger est pleinement maître de soi, est tout lui-même, se possède entièrement, a en mains toute sa personnalité.

Or, se posséder, tout est là. Nous avons en nous un trésor de forces inconnu, même de nous-même, mais que nous sentons et dont il s'agit seulement de prendre conscience selon le besoin. Ces forces sont à notre disposition, toutes, quand nous avons la maîtrise de nous-même. Que nous ayons la maîtrise de nous-même, ce qui l'indique c'est le sang-froid, et le signe du sang-froid complet, c'est l'humour.

On connaît l'histoire de cet officier qui, tout au milieu de la retraite de Russie, mandé par son général, se présente devant lui impeccablement rasé et à qui son général dit aussitôt, en le dévisageant : « Monsieur, vous êtes un brave. » Le général avait raison. Se raser dans des circonstances pareilles c'est faire preuve de sang-froid, de possession de soi-même, et ce général savait que le sang-froid est l'essence de la bravoure. Je gagerais qu'il était très correctement rasé lui-même.

L'homme qui a de l'humour au milieu du danger est de la même race que cet officier bien rasé. Malgré les apparences, cet officier rasé était un « poilu ». Le soldat qui a de l'humour est un brave comme l'officier bien rasé. C'est un poilu à sa manière. Mais sa manière est encore plus jolie. C'est le même sang-froid, mais pimenté de gaieté ; c'est, dans le même sang-froid, l'esprit qui se joue et qui s'amuse.

Il y a bien des manières de mépriser le danger ; on peut le mépriser silencieusement et de manière hautaine, et c'est, je crois, la façon de l'Espagnol ; il y a mieux, vraiment : c'est de plaisanter avec lui ; c'est de le gouailler, c'est de le trouver drôle, c'est de l'estimer amusant et le prendre pour élément et pour matière de sa verve. C'est ce que font nos soldats français.

Un vieux Polonais que j'ai connu dans mon enfance me donnait comme un proverbe de son pays le propos suivant : « Quand le Polonais a faim, il est muet ; quand l'Allemand a faim, il jure ; quand le Français a faim, il rit. » C'est la vérité. Nos soldats ont faim, ils ont froid et la tempête des obus hurle sur eux ; ils rient ; mieux encore : ils sourient. Ils ont la gaieté tranquille et détachée qui est l'humour. Ils se possèdent ; et ils se possèdent sans effort. Ils n'ont besoin d'aucune tension

nerveuse pour être au-dessus de tous les dangers et de toutes les souffrances. Ils sont gais devant la mort, parce que, là comme ailleurs, ils restent tranquillement dans leur naturel. L'humour française, c'est la bonne humeur française qui se joue.

Emile Faguet,
de l'Académie française.

L'inquiétude grandit à Strasbourg

GENÈVE, 29 janvier (Dépêche particulière d'« Excelsior »). — Les luttes autour de la Tête d'Hartmannsweiler et du Molkenwain sont toujours acharnées. En raison de la configuration du terrain, on se bat homme contre homme, les mitrailleuses ne pouvant plus entrer en action. Les Allemands cachent le nombre de leurs pertes, qui doivent être énormes.

Dans les Basses-Vosges, la situation n'a pas changé depuis dimanche.

Les Allemands continuent à diriger une violente canonnade contre Thann, dont la population a été évacuée et conduite à Montbéliard.

Les autorités allemandes ont décidé que les neutres ne pourront plus entrer en Haute-Alsace. Les neutres résidant dans cette contrée ne pourront quitter l'Allemagne qu'après avoir passé au moins quinze jours dans le grand-duché de Bade.

Toutes les femmes d'officiers ont reçu l'ordre de quitter Strasbourg dans les quarante-huit heures. Cette décision donne à penser que les autorités allemandes estiment la situation assez grave.

Le combat naval de la mer du Nord

Deux démentis de l'Amirauté

LONDRES. (De notre correspondant particulier). — L'Amirauté donne un démenti aux informations de Berlin selon lesquelles l'escadre allemande aurait coulé un croiseur anglais dimanche.

L'Amirauté dément également qu'un combat ait eu lieu entre le croiseur allemand *Von der Tann* et l'*Invincible*.

Les croiseurs allemands qui y prirent part

AMSTERDAM. — Les croiseurs *Seydlitz* et *Moltke* sont actuellement mouillés à Hélioland, tandis que le *Derfflinger* est aux chantiers Blohm et Voss, à Hambourg, pour effectuer ses réparations ; il a été gravement avarié.

Le croiseur *Roon* est à l'ancre devant Cuxhaven. (Information.)

Les Allemands s'attribuent la victoire

LONDRES. — L'ambassade d'Allemagne à Rome publie un communiqué sur la bataille navale de la mer du Nord, démentant catégoriquement celui de l'Amirauté anglaise et affirmant que les Allemands remportèrent la victoire. (Information.)

Lire DEMAIN :

Leader : GÉNÉRAL X...
La Guerre anecdotique : Les Garnets du capitaine Laborde.
Notre roman : L'ENFANT DE LA GUERRE.

L'HUMOUR ET LA GUERRE



QUAND MÊME !

— Leur avenir est sous la mer !
(Le Cri de Paris.)

Échos

Dérouléde.

Voici l'anniversaire de sa mort. Que n'a-t-il vécu un an de plus pour voir monter, aux champs de la guerre qu'il rêva, le blé dur de nos espoirs. Mais il est avec nous, quand même, car, ainsi que le dit, avec tant de généreuse verve, le poète François Fabié :

Le cadavre du Cid, érigé sur la selle
De son cheval, fonçait sur les rangs ennemis,
Dit-on, et leur causait une épouvante telle
Qu'ils se sauvaient à travers champs comme fourmis.
Que ton âme, là-haut, sur nos soldats se penche,
Dérouléde, néros que nous pleurons encor ;
Enlève-nous et mène-nous vers la Revanche,
Sois notre Cid Campeador !

Le chapelet.

Quand il entra en convalescence, à l'hôpital, tout de suite, une idée hanta le petit fantassin qui avait reçu, à lui tout seul, six éclats de schrapnell. Et il ne fut heureux que lorsqu'il l'eut réalisée. Les religieuses, les gardes l'y aidèrent. D'abord, on lui remit les morceaux de métal qui avaient été extraits de ses blessures. Et puis, on lui donna d'autre plomb, d'autre fer allemand provenant des blessures des camarades. Avec tout cela — et pour lui qui avait été bijoutier, ce fut facile — il fabriqua, sur son lit, un chapelet. Quand il l'eut terminé, il l'embrassa et l'envoya à sa mère.

Et depuis que le chapelet du fils a été béni à l'église du village, la bonne maman, matin et soir, sur ces morceaux de balles qui déchirèrent la chair de France, prie pour le salut de la Patrie. Et, entre les dizains, ses doigts se crispent surtout aux grains du *Pater*, car ceux-là, ce furent ceux qui faillirent lui tuer son enfant...

La réponse aux Barbares (suite).

L'« arrangement » des Etats allemands, nous le disions hier, a suggéré maintes réponses à nos lecteurs. Un bon nombre répliquent à l'arrogant « *Nous serons vainqueurs* » par la formule « Vous serez écrasés » que proposa *Le Veilleur*. L'ordre adopté varie selon le caprice de chacun. C'était évidemment un problème où l'on pouvait atteindre la solution par mille chemins. Mais il y a aussi des réponses pittoresques. Une « lectrice assidue » trouve : *L'Allemagne capout*. Un brigadier au 3^e d'artillerie : *Vous l'aurez la pile !* M. F. Prodhomme : *Germanie anéantie* ; M. A. Wellhauser : *Ihr verdet capout* (Vous serez capout) ; un anonyme : *Nous vaincrons les Boches* ; M. Didelot : *Zu Boden zerdrückt* (écrasés à terre) ; Un « lecteur », parlant de l'Alsace-Lorraine : *Elles seront séparées !* M. Pasquier, du 31^e d'infanterie coloniale : *Tu ne nous tiens pas* ; M. Jacquot, fantaisiste : *O,zut ! ta bouche, bébé* ; M. Destable : *Nous aurons l'Alsace* ; un élève de Condorcet : *Nous irons à Berlin*. Un audacieux trouve même le moyen de composer une apostrophe que n'eût pas reniée Cambronne.

Si, avec cela, les Allemands ne sont pas satisfaits !...

Prophétie musulmane.

Nous publions hier une prédiction japonaise sur la guerre. Voici aujourd'hui que parle l'Islam. C'est il y a huit ans qu'un musulman, au Caire, dit et laissa publier la déclaration suivante :

« En 1914, une grande guerre éclatera en Europe, déchaînée par l'empereur d'Allemagne ; plusieurs puissances y prendront part. Elle marquera la fin de l'empire allemand. Sa dynastie disparaîtra. Deux des fils du kaiser mourront tragiquement (dont le kronprinz), un troisième mourra de maladie. L'impératrice deviendra folle, l'Allemagne sera démembrée et la République proclamée en Prusse. »

Une partie de cette prophétie s'est déjà réalisée.

Faute de ça !

Les Français ont fait, en éclaireurs, un prisonnier allemand. Ils l'amènent dans une ferme, après l'avoir désarmé, et avant de reprendre route vers la compagnie, on casse, vite, une croûte chez le paysan.

Tout à coup, le Badois, qui a été invité et qui a fini de manger, se fouille et tire de sa poche une cartouche oubliée. Il sait un peu notre langue et, méchamment, en remerciement du pain qu'il a reçu des nôtres, il dit, avec un vilain sourire :

— C'est avec ça que l'on tue les Français.

Le caporal, précisément, cherche dans le placard pour voir s'il n'y a pas encore un peu de lard. Et voilà qu'au fond du tiroir quelque chose roule sous son doigt. Il saisit l'objet et, revenant à la table, pose la chose devant l'Allemand :

— C'est faute de ça que crèveront tous les Allemands.

C'est un grain de blé.

Le Boche songe-t-il soudain à la famine qui menace son pays ? Il ne rit plus... il laisse tomber sa cartouche...

La Belgique illustrée.

Le succès du magnifique ouvrage de L. Dumont-Wilden a été si considérable que l'édition actuelle est épuisée. La Librairie Larousse procède d'urgence à un nouveau tirage qui sera mis en vente par fascicules hebdomadaires à partir du 13 février prochain. Le volume complet, relié, pourra être fourni dans la première quinzaine de mars. Les commandes seront servies dans l'ordre d'inscription.

Le Veilleur.

L'offensive russe progresse sur tout le front

PÉTROGRAD (Communiqué du grand état-major russe). — En Prusse orientale, dans la région au nord de Tilsitt, le 25 janvier, nos éléments d'offensive ont repoussé les Allemands et détruit la gare de Pogegen.

Les combats continuent dans les pays boisés au nord de Pilkallen et de Gumbinnen; nous progressons sur certains points.

Sur le reste du front de la Prusse orientale, la journée du 27 a été tranquille; cependant, dans la région nord-est de Darkehmen, les Allemands ont attaqué nos positions, mais ils ont été repoussés et ont regagné leurs tranchées.

Sur la rive droite de la Vistule inférieure, les collisions entre éléments d'avant-garde ont continué.

Sur la rive gauche de la Vistule, dans la région de Borjimoj, nos troupes, aidées des sapeurs ont attaqué, dans la nuit du 27, les sapeurs ennemis et en ont délogé les Allemands après les avoir criblés de bombes.

Dans l'après-midi du 27, les Allemands ont prononcé, sans succès, une offensive dans la même région, ainsi que dans la région du village de Vliashidlovskaja.

Dans la région du 28, sur le front de la rive gauche de la Vistule, le duel d'artillerie a continué. Notre tir, efficace contre les positions de l'ennemi, fit taire plusieurs de ses batteries et lui infligea de lourdes pertes dans ses tranchées, notamment dans la région du village de Jidomitz, où nous avons vu les Allemands emporter des tranchées de nombreux tués et blessés.

En Galicie, dans la région des Karpathes, sur le front allant du col de Doukla au chemin de fer de Strij à Munkacs, dans les journées des 26 et 27, nous avons combattu avec succès; nous avons remporté un avantage très important au sud-ouest du col de Doukla; nos troupes, avançant énergiquement, ont obligé l'ennemi, dans la journée du 26, à se replier en toute hâte, abandonnant des munitions et du matériel.

Dans la région de Tsekhan et de Dolkhony, nous nous sommes emparés, le 27, d'une redoute ennemie et en avons bloqué une autre dans le voisinage. Dans ces combats, nous avons fait prisonniers des officiers et des soldats; le nombre n'en est pas encore précisé. En certains endroits du même front, l'ennemi a tenté d'arrêter notre progression en prenant l'offensive sur plusieurs points; partout il a échoué.

Pas de changement en Bukovine: combats d'artillerie et escarmouches d'avant-gardes.

Un complot roumain en Transylvanie

LONDRES. — De Rome au *Morning Post*:

« Les dernières informations indiquent que la situation en Autriche s'aggrave de plus en plus. Les affiches récemment apposées pour l'appel des réservistes ont été, en certains endroits, déchirées ou couvertes de satires contre l'Allemagne. »

« Un complot roumain a été découvert en Transylvanie. Des soldats de race roumaine ont été trouvés porteurs d'une proclamation décrivant la situation de la monarchie austro-hongroise et représentant que leurs frères, au delà des Karpathes, gémissaient sur leur sort et travaillaient à leur affranchissement. (Information.) »

Prochain voyage du comte Tisza à Berlin

LONDRES. — Une dépêche de Rome au *Morning Post* annonce que le comte Tisza se rendra prochainement à Berlin. (Information.)

L'armée allemande s'use de plus en plus

Le *Bulletin des Armées* écrit ce matin:

Au total, l'armée allemande a perdu, du 2 août au début de décembre, près de 2 millions d'hommes. Et depuis lors, il y a eu les batailles de Pologne.

En admettant que 500.000 hommes aient pu, après guérison, rejoindre leurs corps, le déficit définitif peut être évalué à près de 1.500.000 hommes, soit près de 300.000 par mois.

Sans doute, l'Allemagne a des réserves énormes d'hommes. Mais ces réserves, déjà entamées, ne sont pas inépuisables. Ici encore, voyons les chiffres.

Même en incorporant ses classes les plus jeunes (de 17 à 20 ans) et tous les hommes de 20 à 40 ans, légalement dispensés du service en temps de paix, elle ne paraît pas pouvoir disposer actuellement de plus de 2 millions d'hommes. C'est tout juste suffisant pour entretenir les unités existantes à leur effectif de guerre pendant huit mois.

Allons plus loin, et supposons que, malgré cela, l'Allemagne veuille créer encore des unités nouvelles; il est facile de montrer que cette création ne pourra se faire qu'au détriment des unités existantes.

Chaque heure qui passe augmente l'usure de l'armée allemande.

En résumé, il ressort des chiffres eux-mêmes, que l'effort militaire allemand a atteint et dépassé peut-être son maximum et qu'il ne pourra plus que décroître.

DERNIÈRE HEURE

La Grèce entrera en lice si la situation l'exige

ATHÈNES. — Parlant de l'attitude de la Grèce dans les circonstances actuelles, la *Patris*, qui reçoit souvent des inspirations gouvernementales, écrit:

La neutralité hellénique est subordonnée au maintien de l'équilibre balkanique. Si, au cours de la guerre européenne, ou après la guerre, cet équilibre était détruit, la Grèce devrait examiner la possibilité de modifier son attitude présente.

Tout porte à croire que le *statu quo* méditerranéen et balkanique sera atteint par cette crise. En raison de l'agrandissement territorial dont bénéficieront les autres Etats des Balkans, la Grèce est obligée, par respect pour ses intérêts et ses droits, de suivre attentivement l'évolution des événements afin de pouvoir intervenir au moment opportun.

L'opinion publique en Grèce désire sincèrement le maintien de la paix et du *statu quo* mais si le *statu quo* était modifié, mettant en péril les fruits de deux guerres sanglantes, nul ne dénierait à la Grèce le droit d'agir dans le sens de ses intérêts.

La Grèce eût été heureuse de travailler à l'extension de ses forces intérieures, dans les frontières tracées par le sang du peuple hellène, mais devant les conséquences qui doivent découler de la guerre européenne, elle attend l'occasion d'une action impérieuse pour sa part et elle considérerait comme un véritable malheur de ne pouvoir mettre à profit cette occasion. (Havas.)

Les Grecs expulsés de Cavakia

LONDRES. — L'*Exchange Telegraph* publie un télégramme d'Athènes disant que les autorités ottomanes ont sommé les sujets grecs habitant Cavakia de quitter immédiatement leurs demeures. (Information.)

Le loyalisme marocain s'affirme une fois de plus

RABAT. — La fête religieuse du Mouloud, qui est une des quatre fêtes annuelles de l'Islam, a commencé le 28 janvier; elle a été l'occasion d'une grande manifestation de loyalisme envers le Sultan de la part des populations qui, de toutes les régions, ont envoyé des délégations conduites par les caïds ou leurs khalfats pour présenter les hommages traditionnels à celui qui est pour les Marocains le vrai chef des croyants.

Le sultan Moulay Youssef a reçu dans la matinée les hommages des tribus; s'est ensuite rendu au Palais, avec les principales autorités; il a exprimé au général Lyautey toute sa satisfaction de la situation politique que dénotait cette réunion et a chargé le résident général d'exprimer au gouvernement de la République sa gratitude pour l'appui constant qu'il lui avait donné si largement et qui avait assuré le rétablissement de l'ordre de l'empire, dont la manifestation actuelle apportait la sanction éclatante. Il ajouta qu'il était heureux que les troupes marocaines en allant combattre auprès des troupes de France aient fait honneur à la dette contractée par le pays vis-à-vis de la France. Il renouvela ses vœux pour le succès des armées alliées, dans lesquelles il avait une confiance entière. (Havas.)

Un avion sur Belgrade

NICH. — L'accalmie continue sur tout le front serbe; quelques escarmouches sont signalées seulement sur divers points.

Un avion a volé au-dessus de Belgrade avant-hier, jetant dans le voisinage du ministère de la Guerre, une bombe qui n'a pas fait explosion. L'avion, qui planait à une grande hauteur, a également laissé tomber des placards invitant la population à cesser de combattre.

On signale des engagements d'artillerie dans la région des Portes de Fer, près de Mrchova. (Havas.)

Trois aviateurs allemands tués

BALE. — Un accident d'aéroplane a eu lieu, avant-hier, après-midi, au champ d'aviation de Johannisthal. Un élève pilote, nommé Müller, qui volait à une cinquantaine de mètres de hauteur, est entré en collision avec l'appareil monté par le lieutenant Boehmer et le sergent Conrad.

Les trois aviateurs ont été tués sur le coup. (Information.)

Un banquet allemand aux frais des Belges

D'après une lettre privée d'Ostende, le général commandant les forces allemandes dans cette ville donna récemment un banquet à ses officiers. La note à payer fut de 37.500 francs que le général se refusa de solder; mais il adressa au bourgmestre d'Ostende l'ordre d'acquitter la note, faute de quoi le général ferait fusiller dix des principaux citoyens de la ville détenus comme otages. La note fut payée.

Six corps d'armée hongrois protègent la Hongrie

LONDRES (De notre correspondant particulier). — Une dépêche de Pétrograd au *Doity News* dit qu'on a pu établir définitivement la position de trois corps bavarois en Hongrie: un de ces corps se rassemble sur la frontière occidentale de la Transylvanie; les deux autres se trouvent dans la région au sud de Temesvar, où ils pourraient se tourner soit contre la Roumanie, soit contre la Serbie, suivant les besoins.

Il y a aussi six corps d'armée austro-hongrois dans cette région.

Les Autrichiens ont, croit-on, environ un demi-million d'hommes dans les Karpathes orientales, avec des intervalles importants en des points où la nature du terrain s'oppose à des opérations militaires aussi bien pour un adversaire que pour l'autre.

L'attitude de la Roumanie inquiète l'Autriche

LONDRES. — Le correspondant du *Morning Post* à Rome télégraphie:

« La presse viennoise est très inquiète de l'agitation belliqueuse qui se manifeste en Roumanie, agitation qui a obligé l'Autriche à ajourner la nouvelle expédition qu'elle projetait contre la Serbie et à transporter en Transylvanie une partie des troupes qui devaient envahir la Serbie. » (Information.)

Le Congrès radical de Milan et l'intervention italienne

LONDRES. — Le correspondant du *Times* à Rome télégraphie:

« La résolution adoptée par le congrès radical de Milan en faveur de l'intervention de l'Italie aux côtés des alliés est généralement considérée comme une manifestation d'une grande importance. » (Information.)

Les "Zeppelins" se préparent à une expédition

LONDRES. — L'*Exchange Telegraph* reçoit de Copenhague un télégramme lui signalant que toute la journée d'hier et toute la nuit, une nouvelle activité des Zeppelins a été constatée partout sur la Baltique. (Information.)

Un débat à la Chambre espagnole sur la neutralité

MADRID. — M. Ursaiz a interpellé à la Chambre au sujet des bases navales sur les côtes espagnoles. M. Dato, président du Conseil, répondant à l'interpellateur, se félicite que toutes les nations belligérantes aient respecté la neutralité de l'Espagne.

Tout ce qui pourrait être interprété comme une preuve de sympathie pour un belligérant, dit-il, serait de nature à créer des difficultés au gouvernement.

Le président du Conseil regrette que certains membres de la Chambre aient manifesté leurs sympathies en faveur de l'un ou de l'autre des belligérants.

Nous devons penser à l'avenir, et ne pas renoncer à la grandeur du pays; nous voulons qu'à la paix notre voix soit entendue, et nous observons à cet effet une stricte neutralité.

Lorsque l'Espagne possédera une escadre, elle ne sera plus un facteur méprisable; l'isolement, dans certains cas, est une témérité; nous devons donc être prêts en vue des événements futurs, et nos bases navales serviront de refuge à notre flotte et à celle de la nation amie.

M. Soriano constate que, malgré l'enthousiasme que leur inspire la cause des Alliés, les gauches ont su contenir leurs sentiments afin d'éviter toute difficulté; mais que leur conduite prudente n'a pas été imitée par les droites dont certains représentants, hier, sont allés déposer leur carte à l'ambassade d'Allemagne.

Nous saurons, déclare M. Soriano, opposer cartes à cartes, attitude à attitude.

ARTHRITIQUES

L'eau de régime parfaite, pure, saine, c'est *Vittel Grande Source*.

Bien spécifier *Vittel Grande Source*.

En vente chez tous pharmaciens, marchands d'eaux minérales et maisons d'alimentation.

La Presse française et étrangère

Le kuru-kuku

De l'Opinion :

Pour avoir mordu un ancien ministre, le serpent kuru-kuku (prononcez couroucoucou) est brusquement devenu l'animal du jour.

Le nom scientifique du kuru-kuku est *Lachésis* (du grec *Laché*). Laché, vous ne l'ignorez pas, est fille de la nuit, c'est elle qui place le fil noir sur le fuseau des Parques. Le nom fatidique donné au serpent par les naturalistes vient d'une légende brésilienne. On prétend là-bas que quiconque a été piqué du kuru-kuku — s'il échappe à la mort — est voué au malheur et qu'il porte la guigne à son entourage.

Le kuru-kuku est irritable et il hait les gens nerveux, bien qu'il soit lui-même fantasque. Le Jardin des Plantes en a possédé un : entré à la ménagerie le 28 août 1839, il resta vingt et un mois sans manger ; comme il refusait toute nourriture, les cobayes et les lapins restaient impunément dans sa cage ; puis, brusquement, le 30 mai 1841, il étrangla un pigeon, et, mis en goût, fit désormais ses six à huit repas par mois.

S'il n'avait été muet, il eût sans doute pris la célèbre devise : « A mon heure ! »

Quant à M. Caillaux, une brève dépêche nous dit seulement qu'il va bien.

Sans doute a-t-il été soigné par le sérum du docteur Calmette.

M. de Bülow à Rome

De l'Eclair :

Le prince de Bülow ne néglige aucune occasion de se tenir en contact continu avec l'élément allemand à Rome.

Les institutions et les collèges teutoniques qui fleurissent là-bas reçoivent assez souvent ses visites. Celles-ci sont, parfois, agrémentées par des incidents charmants... Il y a quelques jours, le prince et la princesse de Bülow s'étaient rendus à une « école internationale », que dirige un de leurs compatriotes et qui a son siège dans la rue Zucchello. Les élèves allemands, s'ils y sont la majorité, ne sont pas les seuls à fréquenter l'école. Pour faire honneur à l'ex-chaucier, le directeur les avait fait ranger tous dans la cour. Le prince les ayant passés en revue, fut particulièrement attiré par une petite tête blonde, aux cheveux bouclés, aux yeux bleu clair... Lui caressant la joue, l'ambassadeur du kaiser éclata dans un éloge admiratif :

— Voilà, dit-il, le véritable champion de notre race. Bravo ! Tu seras plus tard un bon soldat allemand, l'un de nos vaillants grenadiers.

L'enfant rougit et puis, ayant fixé un instant sur le prince de grands yeux étonnés, avec un ton de fierté lui répondit :

— Altesse, je ne suis pas Allemand, je suis Anglais !

Les hideux procédés

Il n'est pas qu'à Paris qu'on distribue les misérables pamphlets contre lesquels nous a prévenus une note officielle, il y a quelques jours. L'Eclair de Nice signale que des manœuvres analogues ont lieu, en Catalogne, à proximité de la frontière française :

Un de nos hivernants, M. Pierre Abas, est en ce moment en Espagne, et il nous envoie de Barcelone deux papiers que l'on glisse, là-bas, sous la porte des Français habitant la péninsule : un premier lancé en décembre, un second en janvier. Il les tient du directeur de l'Agence centrale de la Presse, M. de Guillen-Garcia, qui a bien voulu les lui communiquer.

Ces feuilles ont pour titre : « L'Humanité », et comprennent chacune quatre pages remplies jusqu'au bord des mensonges les plus éhontés, des calomnies les plus basses, des immondices les plus répugnantes qu'on ait pu imaginer pour nous salir, nous et nos alliés, dans l'espoir peut-être de détacher de la mère-patrie les Français d'au delà des Pyrénées, peut-être aussi dans l'espoir que si quelques-uns de ces hideux canards parviennent à franchir la frontière, ils sèmeront la défiance, le découragement, voire même des germes de révolution dans nos provinces ! Les Boches sont tellement gonflés de morgue et de présomption qu'ils ne doutent de rien !... Mais quand on veut manier cette arme, le mensonge, avec quelque chance de succès, il y faut une main un peu plus légère que la lourde patte allemande ! Qui veut trop prouver ne prouve rien. Qui ne sait pas mentir en gardant la mesure ne convainc personne.

La guerre coûte sept milliards par mois

Du New York Herald :

Pour faire la guerre moderne, il ne faut pas seulement des hommes, mais il faut aussi surtout beaucoup d'argent. Le conflit mondial actuel ne coûte pas moins de 7 milliards de francs par mois. Ce chiffre ne comprend pas les dégâts matériels, le manque de profit du capital immobilisé, les intérêts des emprunts, etc., etc.

Cette somme colossale est supportée mensuellement par : l'Angleterre, 1.200 millions ; la France, 1.200 millions ; la Russie, 1.200 millions ; l'Allemagne, 2.000 millions ; l'Autriche, 1.000 millions ; la Belgique, la Serbie, le Monténégro, 200 millions ; les nations mobilisées : Suisse, Italie, Roumanie, Grèce, 200 millions.

Le seul espoir, la seule conclusion à tirer de la lecture de ce lugubre tableau, est que la somme est tellement fantastique que d'ici quelques mois certains Etats ne pourront plus trouver de quoi alimenter le fléau qui se nomme la guerre.

La version allemande

d'après le "Times"

Dimanche dernier, une réunion populaire fut tenue au cirque Busch, à Berlin, « pour protester contre l'intention de l'Angleterre d'affamer et de ruiner économiquement l'Allemagne. L'orateur principal a admis qu'en ce qui concerne ses grands approvisionnements de vivres, l'Allemagne se trouve maintenant isolée du reste du monde et obligée à produire ce qu'il lui faut en dedans de ses frontières. Il n'y a plus d'espoir de voir les neutres protester avec succès contre la politique anglaise en matière de contrebande. Par conséquent, il incombe à l'Allemagne de compenser par la réalisation d'économies la perte du quart de ses approvisionnements ordinaires en vivres et en fourrage. On devrait utiliser à fond toutes les provisions existantes, essayer de trouver des aliments capables d'être substitués à ceux qui manquent, et emmagasiner les stocks de combustibles pour l'avenir. Evidemment, cette manière d'envisager les choses a été adoptée par ordre dans le but d'offrir une sanction populaire aux mesures gouvernementales. On a voté une longue résolution en faveur de la saisie, par l'Etat, de toutes les provisions de blé et de farine, et on a préconisé la réglementation de leur distribution suivant un système déterminé.

Il est intéressant de noter la publicité faite à cette situation par des appels constants au patriotisme des masses. Naturellement, on n'oublie jamais de rappeler qu'il s'agit de combattre par l'économie les sombres desseins de l'Angleterre. D'innombrables articles de journaux annoncent que rien n'a été accompli jusqu'ici dans ce sens, et que le gros effort reste à faire tout entier. M. Naumann, député au Reichstag, écrit à ce sujet :

Ce n'est que très graduellement que le peuple allemand se rend compte de la gravité de la guerre alimentaire. Tous les Allemands, qu'ils habitent les villes ou la campagne, ont suivi nos braves troupes avec un intérêt affectueux. Nous avons tous applaudi à leurs victoires, porté le deuil de leurs pertes, préparé des projets pour l'avenir ; et, en attendant, nous avons tous continué à manger, comme si cela n'avait absolument aucun rapport avec la guerre. Les gens causaient de ces temps mémorables et de la renaissance nationale, éprouvaient des sentiments élevés, et, immédiatement après, ils allaient... manger ! Ce n'était évidemment pas là faire preuve de mauvaise volonté, mais bien d'insouciance ; car nous savons que les Anglais veulent nous réduire par la famine. Le peuple le savait aussi, mais il l'oubliait en en voyant d'autres manger. Les épiceries étaient pleines de comestibles, et elles le sont encore ; les restaurants continuaient à préparer des plats comme à l'ordinaire ; et, en s'asseyant à table, on ne se rendait guère compte qu'on était en temps de guerre.

« Impressions de Londres ».

La Gazette de Voss fait paraître un article amusant d'un soi-disant « Suisse allemand », qui prétend avoir visité Londres. Voici ce qu'il y a « vu » :

Les chiffres du recrutement qui, au début, dépassaient 2.000 hommes par semaine, sont tombés, paraît-il, au-dessous de 50 hommes. Sans l'aide importante des colonies, et surtout du Canada, l'Angleterre serait totalement incapable de continuer la guerre. C'était un véritable plaisir pour moi d'établir le fait que les masses de la population britannique ont toujours été, et sont encore, résolument opposées à la guerre contre l'Allemagne. Quand on demande aux braves villageois et aux millions d'heureux célibataires britanniques pourquoi ils ne prennent pas les armes pour le roi et la patrie, ils répondent qu'ils sont neutres et que ce n'est pas à leur affaire. On ne voit cependant aucune manifestation hostile à la guerre : l'Anglais ne veut pas faire du tort à son pays, mais il persiste dans ses convictions personnelles.

Leur communiqué

AMSTERDAM (Communiqué officiel de Berlin du 28 janvier). — Middelkerke et Slype ont été bombardés par l'artillerie ennemie.

Nous nous sommes encore emparés de 500 mètres de tranchées et avons repoussé aisément les contre-attaques des Français sur les hauteurs de Craonne.

Au cours des combats qui se sont déroulés du 25 au 27, l'ennemi a subi des pertes sérieuses, laissant plus de 1.500 Français sur le terrain et plus de 1.100 prisonniers entre nos mains.

Dans les Vosges, près de Senones et du Ban-de-Sapt, plusieurs attaques françaises ont été repoussées ; l'ennemi a subi des pertes lourdes. Nous avons fait prisonniers un officier et cinquante soldats ; nos pertes sont minimes.

En Haute-Alsace, les Français qui avaient attaqué nos positions ont été repoussés partout, subissant des pertes sensibles surtout au sud d'Heidviller et d'Ammertzviller, où ils battirent en retraite en désordre. Nous avons pris cinq mitrailleuses.

La Guerre anecdotique

Lettre d'enfants

Notre confrère M. F. Martin-Ginouvier vient de recevoir cette jolie lettre, écrite par un petit Français et ornée de drapeaux belges et français, et par un jeune Belge, tous deux écoliers de l'Abresle (Rhône).

A ce propos, il est bon de rappeler que l'« Association des Fraternités franco-belges », que préside notre confrère, a su mobiliser très intelligemment, grâce au zèle des instituteurs et institutrices, toutes les petites mains des enfants de France, pour leur faire faire des semelles en papier. Par eux, plus de cent mille semelles ont été ainsi offertes à nos vaillants combattants.

Monsieur,

Nous avons fini nos semelles en papier. Nous nous sommes bien appliqués, mais nos doigts sont bien petits et bien maladroits. Nous espérons que notre travail sera utile à plusieurs de nos soldats et que la vilaine humidité leur sera ainsi épargnée. Nous leur envoyons en même temps nos gros baisers ; qu'ils leur donnent du courage, puisque nous sommes trop petits pour leur aider autrement.

UN PETIT ÉCOLIER,
Ecole communale de garçons de L'Abresle (Nord).

P. S. — C'est un petit Belge qui a décoré la lettre et un petit Français qui l'a écrite.

Pourquoi ils épargnaient le clocher d'Albert

Un habitant d'Albert, réfugié dans une commune voisine, nous écrit pour nous donner l'explication du respect que professèrent longtemps les obus allemands envers le joli clocher de l'église d'Albert.

Notre malheureuse ville, dit notre correspondant, était déjà depuis de longs jours un monceau de ruines, qu'encre le cher clocher de notre église restait debout, intact au milieu des décombres. On s'étonnait un peu d'une vénération qui ne s'était point manifestée devant les porches de Reims, mais on se réjouissait, dans notre infortune, de ce que le caprice des artilleurs ennemis ait pour conséquence le salut d'une partie de notre sanctuaire. Un jour, tout s'expliqua. Après le crépuscule, une circonstance fortuite permit de découvrir qu'un espion allemand logeait dans notre camp. Deux femmes, régulièrement, lui faisaient passer des vivres. C'est là ce qui le perdit. Il fut saisi, descendu sur la place et conduit au mur d'exécution. En route, il disait : « J'ai bien travaillé pour mon empereur. » Il tomba, et, quelques heures après, le clocher d'Albert tombait à son tour. Ce que nous avons pris pour du respect de la maison de Dieu n'était que du respect pour la canaille qui y avait élu domicile.

La Patrie

Du Réveil Méditerranéen :

C'est dans un hôpital de première ligne. Un blessé, pauvre lignard, bien grièvement touché, appelle l'infirmière :

— Dites, madame, et mon frère ?

L'infirmière a peine à cacher son trouble.

— De grâce, ne me cachez rien : j'en mourrais.

— Hélas, dit l'infirmière, votre frère ne souffre plus ; nous le pleurons...

La poignante douleur pour ce brave, blessé le même jour que son frère et évacué sur le même hôpital que lui !

Une idée lui vient. Et il prie, supplie qu'on lui donne en ses bras le cadavre de son frère.

Il est des joies suprêmes que l'on ne refuse pas. Et heureux dans sa douleur, pleurant à peine, le blessé tient éperdument dans ses bras, pendant trois heures, le glorieux cadavre.

Ce fut un vrai symbole de la Patrie, chérissant ses enfants tombés pour elle et les serrant dans ses bras.

Au vin, là-dedans !

De La Lecture et la Récitation :

Depuis 2 heures du matin on travaille fiévreusement en avant des lignes, à l'établissement d'une tranchée avancée. Il est 10 heures. Comme on est parti par alerte, sans prendre le « jus », les estomacs crient famine.

Heureusement, les cuisiniers ne sont pas moins braves que les camarades. Rampant dans le « boyau » à peine ébauché, la corvée pousse devant elle les plats et les marmites contenant la pitance des cinquante « poilus » qui ont réussi à faire progresser la ligne.

Un objet dont le transport est délicat, c'est le seau de vin, le « pif » apprécié. Défense de parcourir debout, sous peine de mort, les 150 mètres qui séparent la nouvelle ligne de l'ancienne. Alors notre cuisinier a une idée. Il prend entre ses dents l'anse du récipient et, à quatre pattes, semblant le bon toutou portant le journal à monsieur, il parcourt la zone où les balles tombent, atteint la tranchée, prend une position plus normale et jette allègrement le cri jamais sans écho, je vous assure : « Au vin, là-dedans ! »

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« Excelsior ». Demander conditions spéciales à ces bureaux.

L'amiraïssime anglais



Nous avons relaté les brillantes victoires remportées par la flotte britannique depuis le début des hostilités. Les forces navales de nos alliés sont commandées par l'amiral Jellicoe, que notre photographie représente à bord de l'*Iron-Duke*.

LE ROI DE ROUMANIE ASSISTE A UN "TE DEUM"

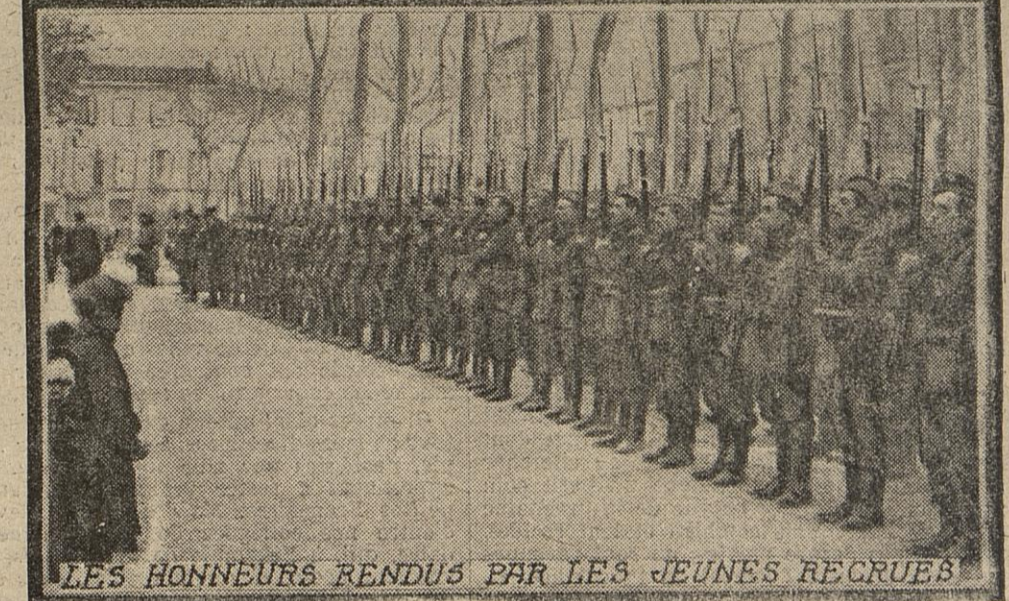


A l'occasion du 1^{er} janvier orthodoxe, le roi et la reine de Roumanie, le prince héritier et les membres du gouvernement ont assisté, à Bucarest, à un *Te Deum* solennel. A l'issue de la cérémonie, le roi Ferdinand a passé en revue toutes les troupes de la garnison.

Un brave reçoit la Légion d'honneur



LE G^{ral} FERRÉ DÉCORE LE LIEUTENANT RIU (2)



LES HONNEURS RENDUS PAR LES JEUNES RECRUES

A Rivesaltes, patrie du général Joffre, le lieutenant Riu, grièvement blessé à l'ennemi, vient de recevoir des mains du général Ferré la croix de la Légion d'honneur. Les jeunes soldats de la classe 1915, qui portaient la nouvelle tenue de velours, ont rendu les honneurs au nouveau légionnaire.

LES TROUPES ANGLAISES DANS LES FLANDRES



UN DETACHEMENT D'INFANTERIE CROISANT UN CORVOI D'ARTILLERIE LOURDE



TROUPE D'INFANTERIE CREUSANT UNE TRANCHEE

Pendant plusieurs jours, le mauvais temps a été probablement la cause d'un arrêt des opérations dans les Flandres. En effet, les pluies persistantes ont empêché totalement les mouvements de quelque ampleur, et les inondations ont obligé les forces en présence à abandonner, de part et d'autre, plus de tranchées qu'il n'y en eut d'évacuées jusqu'ici sous l'effet des obus. En effet, des lignes entières de tranchées anglaises étaient, dernièrement encore, couvertes par les eaux.

La Vie Universitaire

Les professeurs femmes et la guerre

Quand la maîtresse d'enseignement secondaire avait quitté son collège ou son lycée, un peu après le 14 juillet, elle n'était encore que dame professeur. Quand elle y est revenue, et, pour plus d'une, c'est dès le début du mois d'août, elle s'est trouvée pourvue, outre sa profession, d'un nombre considérable de métiers dont elle n'avait nulle idée.

Elle a eu d'abord souvent à s'improviser déménageur. Dame ! ce n'est pas un seul, c'est dix, c'est vingt, c'est trente lycées de jeunes filles qui ont été pris par l'autorité militaire pour devenir demain des hôpitaux, quelques-uns des casernes. Pour tous ces malades, pour tous ces soldats, il fallait des lits. Les lits de l'internat, quand il y en a un, ne suffisent pas toujours ; et puis l'external avec ses larges salles de classes, bien claires, bien aérées, ne serait-il pas plus commode pour nos chers blessés ?

Vite, directrices et professeurs se sont mises à l'œuvre ; avec l'aide des bonnes du lycée, elles ont transporté sommiers et matelas, préparé des tables de toilette, taillé bandes et compresses. Les blessés sont arrivés. Le tour du déménageur passé, celui de l'infirmière commençait. Et voilà le second métier de la maîtresse d'enseignement secondaire. Toutes, naturellement, ne furent pas, pendant ces deux mois d'août et de septembre, au chevet des blessés. Beaucoup étaient allées, avant la mobilisation, ou retrouver leurs familles dont elles sont séparées pendant l'année, ou chercher parmi la verdure ou la montagne un petit coin pour réparer leurs forces en vue de la prochaine campagne scolaire. Mais combien étaient restées, ou n'étaient pas encore parties, ou sont revenues à leur poste, devançant l'appel du 1^{er} octobre, et, en attendant le moment de prendre leurs fonctions de professeur, ont passé tout de même, sous la blouse d'infirmière, leurs vacances dans leurs classes étonnées d'avoir à contenir des lits au lieu de pupitres et d'abriter, au lieu d'élèves, des soldats blessés !

Mais voilà le 1^{er} octobre. La vie française continue ! Et ne faut pas que l'ennemi, que l'envahisseur puisse croire que sa folle présomption, que ses sinistres cruautés, que ses menaces insolentes ont paralysé le pays. Les hommes sont à la frontière, soit ; mais les femmes restent. Que chacune soit à son poste. De la directrice à la maîtresse répétitrice, toutes les maîtresses de l'enseignement secondaire sont prêtes.

Mais le lycée ? Mais les élèves ? Le lycée est réquisitionné. Qu'à cela ne tienne : on profitera des locaux laissés libres pour y installer des classes. Au besoin, M. le recteur prêtera des salles de la Faculté ; parfois, le proviseur du lycée de garçons les locaux du petit lycée. Quelquefois même, c'est dans un appartement vide, précipitamment dépouillé de ses meubles, mais non encore de ses boiseries et de ses tableaux, qu'on fait asseoir professeurs et élèves, sur des chaises de fortune, parmi des tables dépareillées. Mais qu'importe ? Et dans ce décor improvisé, la maîtresse d'enseignement secondaire se retrouve comme autrefois professeur.

Or, chose curieuse, son enseignement s'est doublé : auparavant, elle n'avait qu'une matière à enseigner. Elle était professeur d'histoire, ou de couture, ou de gymnastique, ou de littérature ; à présent, quoi qu'elle ait à enseigner, elle a toujours deux matières : « la sienne, et puis la France. »

Et cette seconde matière-là, elle l'enseigne sans paroles, d'abord : par le seul exemple de l'exactitude à la tâche quotidienne, de la nervosité domptée par une volonté sans faiblesse, de la loyauté dans la science, qui est une forme de l'honnêteté, et de l'espoir dans l'avenir, qui est une forme du courage ; ensuite, par l'accent nouveau dont chacune de ses paroles est imprégnée, qu'il s'agisse de conseils pour la confection d'un tricot, d'une explication de Corneille, ou d'une leçon sur la Champagne ; enfin, par les faits, sobres mais éloquents, qu'elle emprunte aux événements actuels pour en nourrir et en illustrer son enseignement. Ce sera, suivant le cas, une lecture ou un commentaire de nouvelles de la guerre, une communication aux élèves de vues, de photographies commues, celles de la cathédrale de Reims. Ce seront des allusions, des exemples dont l'occasion naîtra à chaque pas, des appels au dévouement et à la charité des élèves en faveur des victimes.

Et elles ne se font pas prier, les élèves. Ardement,

intelligemment, elles répondent aux appels et les devançant au besoin. Et alors l'enseignement commencé en classe se continue hors de la classe. Ainsi le professeur voit encore se multiplier et se renouveler à l'infini ses fonctions. Elle devient le guide de ses élèves ; elle s'était improvisée infirmière, elle s'improvisait couturière ; aidée par les anciennes, réunies le plus souvent en association, elle dirige ou aide à diriger un ouvroir où les ouvrières sans travail peuvent trouver des ressources pour lutter contre le chômage, et entraîne dans son élan, non seulement les élèves, mais bon nombre de parents d'élèves. Elle s'occupe aussi des familles des réfugiés, s'emploie à leur procurer des vêtements, un abri, à leur chercher du travail ; aide les élèves à préparer les fêtes de Noël pour les bambins de ces pauvres familles, pour les orphelins, pour les blessés. Encore un métier de plus : directrice ou professeur, elle devient une maman ; et une maman dont le rôle le plus beau et le plus difficile n'est pas de soigner ou de soulager matériellement tant de misères mais de guider les bonnes volontés, de raffermir les courages, de calmer les fièvres, de prévenir les défaillances ; de maintenir dans tous les cœurs l'espoir et la confiance.

Or, elle a su être digne de ce rôle. Que de villes voisines des pays envahis, où la directrice du lycée ou du collège de jeunes filles a eu à user de son influence pour arrêter ou retarder le départ de familles affolées, en prêchant le sang-froid, en donnant la meilleure leçon, qui est celle de l'exemple ! Que de villes où sa tenue morale et son énergie ont contribué à enrayer le mal et amené les courages à se ressaisir !

Groupées ainsi autour de leurs professeurs, autour de leurs directrices, soutenues par leur exemple, protégées par leur force morale, les élèves apprennent à rester vraiment, vaillamment, de petites Françaises. Mais que dire, devant celles d'entre nos collègues de l'enseignement secondaire, qui, à l'exemple de leurs chefs, ont regagné leur poste, et y sont restées, dans les régions envahies ? Ce n'est pas en casernes, en hôpitaux français que leurs établissements ont été transformés, mais peut-être en casernes, en hôpitaux, en dépôts d'armes ou de munitions allemands. Et elles sont, celles-là aussi, fièrement, dignement à leur poste, comme les autres. Celles-là aussi donnent une grande leçon, mais d'héroïsme : celles-là aussi ont vu se multiplier leurs métiers, plus que toutes les autres même, car, par leur obéissance au devoir, à la consigne fidèlement respectée, elles ont bien mérité le titre de *Soldats de la France*.

Jeanne-P. Crouzet Ben Aben.

LES INSTITUTEURS TUÉS A L'ENNEMI

Voici une nouvelle liste des membres de l'enseignement primaire tombés à l'ennemi :

Brun, Maiche (Doubs) ; Burgan (Léon), Sarrazac ; Carme, Flomet (Savoie) ; Cassan, Saint-Antoine (Lot-et-Garonne) ; Chapon, Montcuq (Lot) ; Chaplat, Privas ; Chevalier, Vescemont (Haut-Rhin) ; Colin, Besançon, en congé ; Dessemond (Chuzelles (Isère) ; Deville, Allèves (Haute-Savoie) ; Dowlens, Chantilly (Oise) ; Durral Monclar (Lot-et-Garonne) ; Duval, Londinières (Seine-Inférieure), en congé ; Favu, Boisset (Cantal) ; Gaimolat, Ancey, en congé ; Imbourn, ex-auditeur libre de l'École Normale d'instituteurs de Rennes ; Laborde (Pierre-Marie-Eugène), Arras (Hautes-Pyrénées) ; Langeron, Anné (Frédéric), Lucas (Frédéric), Pigerolles (Creuse) ; Macary, Pont-Sainte-Maxence (Oise) ; Martel, Geillac (Hautes-Alpes) ; Martin, Aurillac ; Martin (Jean-Baptiste), Argenton (Indre) ; Mignerey, Bavières (Haut-Rhin) ; Morel, Champagnole (Jura) ; Morillon, Le Mans ; Nocher, Giromagny (Haut-Rhin).

Parrot, Hérimoncourt (Doubs), en congé ; Peugeot, Pissoux (Doubs), en congé ; Pollet, professeur à l'École primaire supérieure de Bourgneuf ; Poucet, Saint-Lager-Bressac (Ardèche) ; Reffay, Moirans (Jura) ; Roux, Bessèges (Gard) ; Sorieud, Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) ; Soulier, Saint-Gilles (Gard) ; Tourville, Bouquet (Gard) ; Briouge (Auguste), Berre (Bouches-du-Rhône) ; Carray, Montbéliard ; Lapière (Jean-Joseph-Alfred), Rully (Saône-et-Loire), en congé ; Olivier (Léon), La Clotat ; Péquignot, Voillans (Doubs), en congé ; Périchon, délégué pour l'enseignement des sciences à l'École primaire de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain) ; Portal, La Chapelle-des-Bois (Doubs) ; Pradessus (Gustave), Sère-Rustaing (Hautes-Pyrénées) ; Rassignier, Rougegoutte (Haut-Rhin), en congé.

Abeille, Callian (Var) ; Angibaud, Landes (Charente-Inférieure) ; Baraquant, La Chaussée (Marne) ; Bartoli, Ivry (Seine) ; Beaulieu, Saint-Junien (Haute-Vienne) ; Besse (Antoine), Soursac (Corrèze) ; Bosson, Cellamines, commune d'Auzal-sur-Allier (Puy-de-Dôme) ; Bouchet, Benassay (Vienne) ; Bourboujas (Jean-Pierre), instituteur de l'Hérault, en congé ; Cachard (Cyrille), Comps (Drôme) ; Carrel, Saint-Georges-d'Espéranche (Isère) ; Champy, Dijon ; Chassereau, Macau (Gironde) ; Clairon (François), Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

L'obligation scolaire doit être appliquée rigoureusement

M. le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux inspecteurs d'académie la circulaire suivante qui implique une active collaboration des délégués nationaux à l'œuvre de l'enseignement national :

Au milieu des difficultés que vous avez surmontées pour assurer la rentrée des classes, vous avez souvent rencontré le concours d'amis dévoués de l'école nationale. Je sais qu'en particulier la collaboration des délégués cantonaux vous a été précieuse. Je viens vous prier de faire un nouvel appel à leur bonne volonté, car les circonstances présentes leur imposent de nouveaux devoirs.

Dans les villes, 1.200 écoles ont dû, pour offrir l'hospitalité à nos blessés, soit ajourner leur rentrée, soit s'installer dans des logis de fortune : parfois, deux maîtres donnent leurs leçons dans la même classe ; parfois les enfants sont entassés dans des salles trop exigües. Les délégués cantonaux vous aideront à trouver, pour celles de nos écoles urbaines qui ne peuvent pas encore nous être rendues, des logements provisoires plus confortables. Ils connaissent bien les ressources des villes qu'ils habitent. Plusieurs nous ont déjà offert leurs maisons ou fait offrir celles de leurs amis. Et si tous ne peuvent pas suivre ce généreux exemple, tous sont disposés, non seulement à constater comme la loi les y invite, « les besoins de l'enseignement primaire », mais encore à y pourvoir.

Dans les campagnes, les maisons d'école ont, en général, conservé leur affectation normale, mais leurs hôtes habituels les ont souvent quittées : un bon tiers de nos instituteurs est à la frontière et des milliers de classes sont tenues par des débutants ; cette jeunesse est pleine d'ardeur, mais, plus encore que le personnel ordinaire, elle a besoin de se sentir soutenue et encouragée ; les délégués cantonaux ne lui refuseront pas leurs conseils et leur appui ; ils continueront à entretenir autour de l'école une atmosphère de sympathie.

Enfin, nos inspecteurs, eux aussi, sont au feu ; il n'est guère de département où leur effectif soit complet. Vous ne demanderez pas aux délégués cantonaux de se substituer aux inspecteurs, mais vous leur demanderez de multiplier leurs visites dans les écoles. Sans vouloir apprécier les méthodes d'enseignement, ils peuvent faire sur « l'état de l'enseignement » un grand nombre de constatations utiles ; ils peuvent moter, par exemple, le nombre des élèves et, si la fréquentation scolaire est insuffisante, entamer avec les municipalités les démarches nécessaires pour l'améliorer. C'est sur ce point que je vous prie d'attirer tout particulièrement leur attention. La loi sur l'obligation scolaire doit s'appliquer cette année avec plus de rigueur que jamais ; il serait scandaleux de voir des enfants abuser de l'absence de leur père mobilisé pour se soustraire à leur devoir d'écoliers ; il serait déplorable de voir des enfants privés d'instruction parce que le départ de leur père pour l'armée les aurait condamnés soit à la mendicité, soit à un labeur prématuré ; au moment où les hommes mûrs combattent pour la défense de notre civilisation, c'est bien le moins que leur fils s'initient à ces principes. Vous demanderez donc aux amis de l'école de redoubler de générosité pour que tout enfant puisse fréquenter la classe, de redoubler de vigilance pour que nul ne songe à s'en abstenir.

Enfin, vous associez les délégués cantonaux à l'œuvre d'éducation de l'adolescence à laquelle je vous ai conviés par ma circulaire du 6 novembre. A vrai dire, je n'aurais pas voulu ajouter un article au programme si chargé que nos instituteurs remplissent à l'heure actuelle, si je n'avais su pouvoir compter sur le concours efficace des hommes qui sont, dans chaque commune, leurs alliés naturels. En particulier, la formation professionnelle des jeunes gens entre à dix-huit ans doit varier suivant les circonstances locales que nos maîtres — que nos intérimaires surtout — connaissent moins bien que les délégués cantonaux. Qu'on n'hésite donc pas à leur demander leurs conseils et leur collaboration.

Vous voyez, monsieur l'inspecteur d'académie, dans combien de domaines peut s'exercer l'activité des mandataires des conseils départementaux. J'attends les meilleurs résultats, pour le présent et pour l'avenir, du nouvel appel que vous allez faire à leur dévouement.

ALBERT SARRAUT.

INFORMATIONS

Examen de doctorat. — SOUTÈNANCE DE THÈSE. — Le 6 février, à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Quinet, Mlle Léonie Villard, agrégée de l'Université, soutiendra les thèses suivantes :

A 1 heure : *The Influence of Kats on Tennison and Rossetti* (thèse complémentaire) ;
A 2 heures 1/2 : *Jane Austen, sa vie et son œuvre* (thèse principale).

Pour les étudiants de la classe 1915. — Les étudiants de la classe 1915, actuellement sous les drapeaux, devront adresser, avant le 27 février, leur dossier de sursis au préfet de leur département, qui le soumettra à l'examen du conseil de revision.

M. le ministre de la Guerre se réserve, d'ailleurs, le droit de faire régulariser, dès la cessation des hostilités, toutes les situations qui seraient restées en souffrance.

Vacances supprimées. — Conformément à une décision du conseil de l'Université, les cours et exercices des facultés ne vaqueront pas cette année les lundi et mardi gras, ni le jour de la mi-carême.

A LA CHAMBRE

Une loi de défense
contre les faux Français

Après avoir repoussé, la veille, les deux contre-projets de MM. Delahaye et Emile Constant, il ne restait plus, hier, à la Chambre, M. Georges Berry ayant abandonné le sien, qu'à se prononcer sur le texte élaboré par la commission de réforme judiciaire pour autoriser le gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation des sujets de puissances en guerre avec la France.

Une brève discussion a eu lieu sur un détail de rédaction de l'article premier, qui était ainsi libellé : « Tout décret portant naturalisation de sujets d'une puissance en guerre avec la France peut être rapporté par décret rendu sur avis du Conseil d'Etat, et sauf recours au contentieux devant cette juridiction... »

M. Joseph Denais demandait que les mots « doit être rapporté » fussent substitués à ceux de « peut être rapporté ». M. Engerand préférait « sera rapporté ». M. Georges Bonnefous, hésitant entre les deux formules, estimait que l'essentiel était que le texte eût un caractère impératif.

M. Aristide Briand, ministre de la Justice, a mis tout le monde d'accord en se ralliant à l'amendement de M. Engerand.

M. Poirier de Narçay a alors demandé la suppression de la restriction « sauf recours au contentieux devant cette juridiction », sous prétexte que c'était là une disposition inutile, le recours étant de droit; mais le rapporteur, M. Maurice Bernard, lui ayant fait observer que cette disposition, insérée dans le projet de loi, uniquement par respect des droits des individus, ne créait pas un droit nouveau, et que ce recours n'était d'ailleurs pas suspensif, M. Poirier de Narçay a retiré son amendement.

A une question de M. François Fournier sur le cas d'un naturalisé qui se serait soustrait au devoir militaire, M. Aristide Briand a répondu que les lois pénales lui seraient applicables. Et, l'article premier, ne soulevant plus d'objections, il a été adopté à mains levées.

Sur l'article 2, M. François Fournier s'étant enquis de la situation qui serait faite à la femme d'un naturalisé auquel la nationalité française aurait été retirée, le rapporteur lui a répondu que le principe inscrit dans la loi étant celui du retrait personnel, la femme ne pouvait être atteinte qu'autant qu'elle aurait participé aux actes de son mari. Quant aux conséquences à l'égard des enfants mineurs du retrait de la naturalisation du père, il a spécifié que le retrait pourrait être étendu aux enfants, qui auraient recours au Conseil d'Etat.

Sur ces explications, les quatre derniers articles et l'ensemble du projet ont été adoptés à mains levées.

Voici ce nouveau texte législatif :

ARTICLE PREMIER. — Tout décret portant naturalisation de sujets originaires des pays en guerre avec la France sera rapporté par décret rendu sur avis du Conseil d'Etat, et sauf recours au contentieux devant cette juridiction, à l'égard :

1° Des naturalisés qui ont conservé ou recouvré leur nationalité d'origine ou acquis toute autre nationalité ;

2° De ceux qui, au service de leur pays d'origine ou de tout autre pays, ont porté les armes contre la France ;

3° De ceux qui, en cas de guerre, ont abandonné la France pour se soustraire à l'obligation du service militaire ou à toutes autres obligations d'ordre militaire ;

4° De ceux qui, en vue ou à l'occasion d'une guerre avec la France, ont prêté une aide quelconque à leur pays d'origine ou à tout autre pays.

Le décret rapportant la naturalisation fixe le point de départ de ses effets sans pouvoir le faire remonter au delà de la déclaration de guerre.

En aucun cas ce report des effets dans le passé ne pourra préjudicier aux droits des tiers de bonne foi.

ART. 2. — Le retrait de la nationalité française est personnel à celui contre lequel il est prononcé en vertu de l'article précédent. Toutefois il peut s'étendre, par voie de conséquence, à la femme ou aux enfants s'il en est ainsi ordonné par décret rendu sur avis du Conseil d'Etat.

ART. 3. — La femme pourra déclinier la nationalité française dans le délai d'un an à partir de l'insertion au Bulletin des Lois du décret rapportant la naturalisation de son mari. Si, lors de cette insertion, elle est mineure, ce délai ne commencera à courir qu'à dater de sa majorité.

La même faculté est reconnue aux enfants dans les mêmes conditions.

En outre, le représentant légal des enfants mineurs pourra, dans les conditions prévues par l'article 9 du Code civil, renoncer pour eux au bénéfice de la nationalité française qu'ils tiennent soit du décret de naturalisation du père, soit d'une déclaration antérieure de nationalité.

ART. 4. — Un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'application de la présente loi.

ART. 5. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

Des règlements d'administration publique fixeront les conditions auxquelles elle pourra être rendue applicable aux autres colonies.

En fin de séance, la Chambre a modifié divers articles de son règlement. A ce propos, M. Jobert

a rappelé qu'il avait déposé une proposition tendant à la suppression du vote par procuration; le rapporteur a annoncé que la commission saisie de cette proposition ne tarderait pas à se prononcer à son sujet.

C'est le projet de loi relatif à la suppression de l'absinthe qui est à l'ordre du jour de la prochaine séance, fixée à jeudi 4 février. — ANDRÉ DORIA.

L'affaire Desclaux

La justice militaire recherche actuellement à quelle date remontent les détournements accomplis par l'ancien payeur aux armées, et se propose de perquisitionner prochainement dans la propriété l'« Oasis », à Savigny-sur-Orge.

Mais, d'ores et déjà, le conseil de guerre ne retient dans cette affaire que le détournement des fournitures militaires. La peine encourue est de cinq à vingt ans de détention.

Dans le quartier de la place Vendôme, l'émotion produite par cette affaire reste toujours très vive. On rappelle qu'au début de la guerre la maison Béchoff-David et Cie avait organisé une ambulance dans ses ateliers et qu'une dizaine de blessés y furent soignés par un personnel composé surtout d'étrangers.

Mme Béchoff, faisant montre de sentiments humanitaires, qui ne s'expliquent pas maintenant, avait eu aussi l'idée de créer une ambulance à Savigny, mais le maire, M. Ferron, s'y était opposé.

Nouvelles parlementaires

La question des loyers

Le groupe des socialistes unifiés a décidé, en attendant que la question des loyers puisse être réglée dans son ensemble, de déposer une proposition tendant à supprimer, jusqu'au rétablissement de la paix, l'échéance des petits loyers.

La limitation des débits de boissons.

La commission des boissons a donné un avis favorable au projet de limitation des débits de boissons et a chargé M. Pierre Massé du rapport.

Le blocus des mers.

La commission du budget, réunie hier, sous la présidence de M. Clémentel, a entendu le ministre de la Marine sur des questions relatives au blocus des mers et à l'artillerie navale; elle a ensuite procédé à l'examen de diverses questions militaires sur lesquelles elle entendra prochainement le ministre de la Guerre.

A l'Académie
des Inscriptions et Belles-Lettres

Hier, réunion de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la présidence de M. Chavanne.

M. Pottier annonce qu'il a reçu de bonnes nouvelles des membres associés et correspondants de Belgique. MM. Cumont, Ch. Michel, H. Pirenne et du correspondant nouvellement élu, le Père Delahaye : ils sont tous en excellente santé et sont heureux de se rappeler au souvenir de leurs confrères de France. M. Pottier ajoute que M. Cumont a reçu l'assurance du gouverneur militaire allemand que Bruxelles ne serait jamais bombardé.

L'Académie décide ensuite de reculer à six mois l'élection du successeur de Juret. M. Paul Fournier lit une notice sur l'œuvre historique de son prédécesseur, M. le duc Louis de La Trémoille, membre libre de l'Académie décédé le 4 juillet 1911.

Le duc de La Trémoille s'est attaché à classer et à mettre en lumière les innombrables et très précieux documents conservés à Thouars dans le château de sa famille où ils échappèrent aux dévastations révolutionnaires. Et il a pris une large part au renouveau des études historiques qui a marqué la seconde moitié du siècle dernier.

En fin de séance, l'Académie se réunit en comité secret.

DANS L'ARMÉE

Promotions. — INFANTERIE. — A. grade de colonel : M. Philpot, lieutenant-colonel commandant le 340^e régiment d'infanterie.

Au grade de lieutenant-colonel : MM. de Bekenet, chef de bataillon au 95^e régiment (maintenu) ; Le Borivy, chef de bataillon au 209^e d'infanterie, affecté au 297^e régiment d'infanterie.

Au grade de chef de bataillon : MM. Desplats, chef de bataillon au 328^e d'infanterie, affecté au 147^e régiment d'infanterie ; Semoulin, capitaine au 5^e régiment de zouaves (maintenu).

Mutations. — M. Mondange, lieutenant-colonel h. c. E. M., est réaffecté au 3^e régiment d'infanterie.

Citation à l'ordre du jour. — Mlle Dussant, infirmière de la Croix Rouge belge, a soigné avec un admirable dévouement et une infatigable activité les blessés des ambulances. Y est restée pendant le bombardement et lorsque les formations ont dû être évacuées, a suivi le corps d'armée pour continuer son œuvre bienfaisante.

Le Nord-Sud

A partir du dimanche 31 janvier, la Compagnie du chemin de fer Nord-Sud, suivant l'exemple du Métropolitain, prolongera d'une heure, dans la soirée, les services de ses lignes de la porte de Versailles à la place Jules-Joffrin et de Saint-Lazare aux portes de Saint-Ouen et de Chézy.

Les derniers départs des stations terminus auront lieu entre 11 heures et 11 heures 20 du soir.

Les correspondances seront assurées entre le Métropolitain et le Nord-Sud aux stations de Saint-Lazare, Madeleine, Concorde et Montparnasse.

A partir du 7 février, la correspondance avec la ligne métropolitaine Dauphine-Nation sera également assurée aux stations de Pigalle et de la place Clichy.

AU SÉNAT

La Haute Assemblée approuve
les projets financiers de M. Ribot

Le Sénat a tenu hier deux séances pour procéder à l'élection de cinq membres suppléants de la commission d'instruction de la haute cour.

Le quorum n'ayant pas été atteint au premier tour de scrutin, une deuxième séance a, en effet, eu lieu un quart d'heure après, et, cette fois, MM. Guillier, Guillaume Pouille, Alexandre Bérard, Trouillot et Vieu ont été élus respectivement par 123, 117, 115, 113 et 107 voix.

M. Ribot a ensuite déposé le projet de loi sur le retrait des naturalisations des Austro-Allemands, qui venait d'être voté par la Chambre.

Le projet tendant à porter à 3 milliards 500 millions la limite maximum d'émission des Bons du Trésor a été ratifié sans discussion, ainsi que le projet autorisant l'émission d'obligation à court terme.

A propos de celui-ci, M. Ribot a fait les déclarations suivantes, très applaudies :

Nous ne pouvons d'avance prendre des engagements au sujet des conditions dans lesquelles se fera l'émission. Quant au chiffre de l'émission, nous n'exécéderons pas les strictes nécessités.

Les titres seront exempts d'impôt sur le capital comme sur les coupons; il nous a paru nécessaire de le spécifier dans le projet. Nous faisons un contrat avec les souscripteurs; ce contrat doit être, comme tout contrat, clair et sans équivoque.

Mais aucun principe n'est engagé au sujet de la question d'immunité de la rente, qui est devenue malheureusement une question politique et qui n'a été que trop agitée dans ce pays.

Je demande au Sénat un vote d'union qui sera une force pour le gouvernement et pour le pays. J'ai accepté une lourde tâche, je m'en honore, je la remplirai jusqu'au bout sans défaillance. Il faut, dans les circonstances présentes, un grand dévouement au pays et en même temps de la volonté de la résolution; j'espère que rien de tout cela ne me manquera.

La prochaine séance a été fixée au jeudi 4 février. — G. L.

La sortie du "Pilâtre de Rozier"

Piloté par le lieutenant Kapferer, le nouveau dirigeable de 23.000 mètres cubes de la Société Astra a parfaitement réussi hier sa première sortie de deux heures. A 2 h. 15, il était au-dessus de Paris. Ce dirigeable a la forme d'un immense cylindre au-dessus duquel s'en trouve un autre de même longueur, mais d'un diamètre un peu plus petit. Deux petites nacelles, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière, sont suspendues au-dessous de l'aéronat. A l'arrière se trouvent quatre gouvernails, deux horizontaux et deux verticaux. Comme tous les dirigeables français, il est de couleur jaune foncé. De longues flammes tricolores flottent à l'arrière de la seconde nacelle. Il est actionné par 4 moteurs Chenu de 220 HP chacun. Tout s'est parfaitement passé. A bord se trouvaient une quinzaine d'officiers, de sous-officiers ou de soldats.

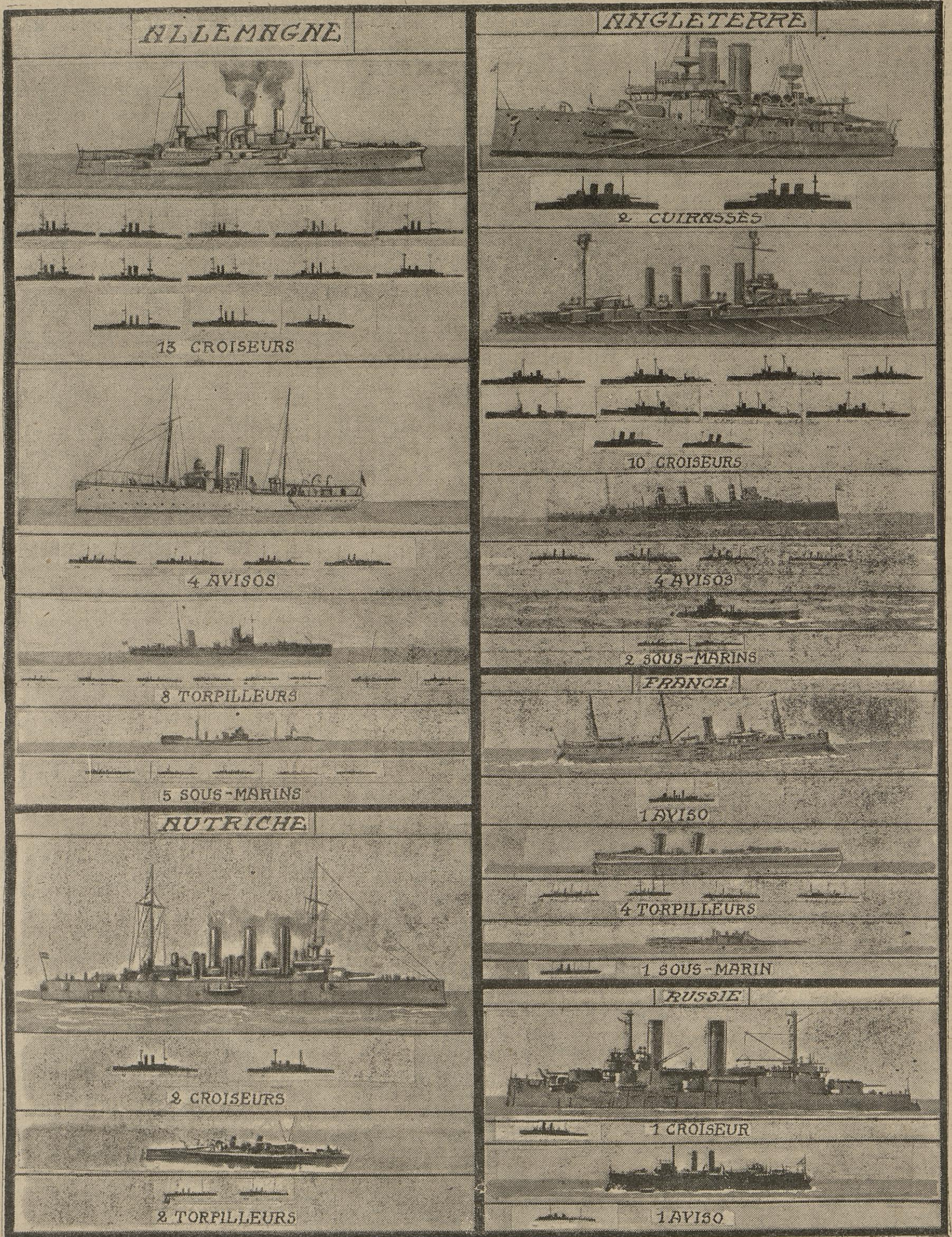
L'ÉMISSION DES BONS MUNICIPAUX
5.50 0/0 net
DE LA VILLE DE PARIS

Ce qu'il y a lieu de considérer dans l'émission au pair des Bons Municipaux 5.50 0/0 net à laquelle procède la Ville de Paris, c'est qu'il s'agit là d'une opération à court terme, puisque ces Bons sont remboursables, avec leur intérêt, à un an de date, et que cette opération ne porte que sur un montant restreint.

Ces Bons, offerts au pair, et divisés, comme on sait, en coupures de 100, 500, 1.000, 10.000, 100.000 et un million de francs, conviennent à tous les capitalistes, aussi bien aux petits qu'aux gros; ils sont de plus, ainsi qu'il a été dit déjà, délivrés immédiatement contre espèces, soit aux guichets de la Caisse Municipale, soit à ceux des Sociétés de Crédit agréées par la Ville, ce qui évite aux souscripteurs toute perte de temps et toute démarche supplémentaire. Ils confèrent à leurs porteurs un privilège de souscription aux Emprunts Municipaux qui seront émis avant leur échéance. Enfin, la Banque de France vient de décider que les Bons Municipaux seront inscrits sur la liste des valeurs qu'elle accepte en garantie d'avances, au même titre que les fonds d'Etat, des Départements, des Communes et des Compagnies de Chemins de fer.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que Paris, capitale de la France, est un peu la France; que son crédit, qui n'a été et ne sera jamais discuté, est étroitement lié au crédit public, et qu'en émettant les Bons Municipaux actuellement offerts au public, la Ville a répondu, par une mesure exceptionnelle, à la situation également exceptionnelle qui lui était faite par les événements. Il lui a fallu, en effet, non seulement se préoccuper des demandes de secours, des réclamations des femmes de mobilisés, du sort du personnel de la Ville appelé sous les drapeaux, mais encore du problème du ravitaillement de la population civile qui se posait avec force.

Les pertes navales des belligérants



La récente victoire navale que vient de remporter l'Angleterre met une fois de plus en vedette le rôle important que joue la flotte de guerre depuis le début des hostilités. Nous publions ci-dessus un résumé des pertes navales éprouvées jusqu'à ce jour par chacun des pays belligérants.

BLOC-NOTES

MARIAGES

— Le mariage de M. Nicolas Popoff, l'aviateur russe réputé, et l'un des pionniers de l'aviation en Russie, avec miss Ellen Barrows, vient d'avoir lieu à Cannes.
— M. Louis Delamarre est fiancé à Mlle Marie-Louise Roger, fille du compositeur Victor Roger. Le mariage civil sera célébré par M. Paul Gavault, directeur de l'Odéon, adjoint à l'intendance, et maire d'Yport.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort :

De M. Ernest Vauquelin, rédacteur en chef du *Petit Journal*, dont il était un des plus anciens collaborateurs. Le défunt était aussi un de nos plus distingués confrères ;
De Mme Augustin Monod, née Amélie Roman, décédée au Piguet-Dessus le 22 janvier. Mme Monod était la veuve du distingué professeur du lycée Montaigne, décédé il y a deux ans ;
De Mme veuve Benjamin Nette, née Laure Liottel, décédée à Rueil, à l'âge de quatre-vingt-deux ans ;
De Mme veuve Morozani, née Garcel, décédée à Varennes (S.-et-M.), le 19 janvier. Elle était la belle-mère de M. Jouanneau, notaire à Orléans, et de M. Sint, avoué près la Cour d'appel de Paris ;
De la vicomtesse de Montmarin, née d'Alès, femme du colonel d'infanterie en retraite, décédée à Orléans le 22 janvier. Elle était la mère de la vicomtesse Raymond de Bresson, du baron Guy de Montmarin, chef d'escadrons, chef d'état-major, de Mme de Pommereau et de Mme de Montmarin, en religion sœur Jeanne, des Filles de la Charité, à Alexandrie ;
De Mme Pol Fabry, femme de l'ingénieur, administrateur à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, victime d'un accident d'automobile. Mme Pol Fabry était la mère du capitaine René Fabry, actuellement au front, qui a épousé Mlle Cochery ; de Mme Louis Malézieux et de Mme Charlier ;
De la baronne de Labat de Savignac, décédée à Tizac ;
Du peintre Philippe Zacharie, décédé à Rouen.

TRIBUNAUX

Trop impatient d'aller au front. — Tibri Amed Ben Mohamed, du 9^e tirailleurs algériens, était poursuivi, hier, devant le deuxième conseil de guerre, sous l'inculpation de désertion devant l'ennemi ; il avait quitté son régiment le 19 décembre dernier et avait été arrêté à Paris deux jours après.

Tibri s'est engagé, il y a sept ans, dans l'armée française ; il compte trois campagnes et est titulaire de la médaille du Maroc.

A l'audience, il a déclaré, dans un langage pittoresque, qu'il était venu en France, non pour rester dans un dépôt, mais pour se battre contre les Boches.

Après plaidoirie de M^e Emile Michon, le conseil a donné satisfaction à Tibri Amed Ben Mohamed et l'a acquitté.

A propos d'un ordre de réquisition. — M. Masy, qui dirige une grande entreprise de transports fluviaux, dont le siège est à Conflans-Sainte-Honorine, était poursuivi, hier, devant le troisième conseil de guerre pour infraction à la loi sur les réquisitions.

L'accusation reproche à M. Masy d'avoir, le 14 décembre, refusé d'obtempérer à un ordre de réquisition qui lui était adressé par l'autorité militaire et concernant un certain nombre de remorqueurs nécessaires au service de ravitaillement.

Pour sa défense, M. Masy déclare, que se trouvant à Rouen, il n'avait pas été touché immédiatement par l'ordre de réquisition ; que deux des remorqueurs réquisitionnés n'étaient pas en état de sortir et qu'enfin, il n'avait pas le personnel nécessaire pour donner satisfaction à l'autorité militaire.

Après plaidoirie de M^e Desplas, M. Masy a été condamné à 2.000 francs d'amende.

Les dangers de la mégalemanie. — Un nommé Faron, cavalier au 5^e régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Châlons-sur-Marne, était poursuivi, hier, devant le troisième conseil de guerre, sous l'inculpation de port illégal de décoration.

Se trouvant en congé de convalescence à Paris, Faron arborait sur son manteau la croix de chevalier de la Légion d'honneur, distinction qu'il avait obtenue, prétendait-il, à titre de membre du conseil de délimitation du Congo franco-allemand.

Faron a été condamné à un an d'emprisonnement.

Nouvelles diverses

PARIS. — Appartement cambriolé. — Des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré, la nuit dernière, dans l'appartement occupé par une caissière, Mme Marie Montardier, 54, rue du Faubourg-Montmartre. Ils se sont emparés d'une somme de 1.500 francs, de plusieurs obligations de la Ville de Paris et de nombreux bijoux en or et enrichis de brillants.

La police judiciaire fait rechercher les coupables.

Un repêchage. — Hier matin, vers 7 heures, sur la berge du quai de la Conférence, M. Vasseur, marinier, a retiré de la Seine le cadavre d'un inconnu, vêtu en ouvrier et paraissant avoir séjourné un mois dans l'eau. Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Une mystérieuse blessée. — Le 6 janvier courant, la concierge du n^o 17 de la rue Godefroy voyait entrer dans sa loge une de ses locataires, Mme Giraudon, corsetière, la tête ensanglantée. La malheureuse, qui avait reçu trois balles dans la tête, refusa de faire connaître la provenance de ses blessures.

L'enquête de la police judiciaire a établi que Mme Giraudon, qui est en instance de divorce, entretenait des relations intimes avec un sexagénaire, M. Joubert, habitant le quartier de Bel-Air.

Lorsque la police se présenta chez ce dernier, elle trouva le cadavre à moitié décomposé du sexagénaire, qui tenait encore un revolver dans sa main.

Dans une lettre laissée sur la table, M. Joubert et Mme Giraudon déclaraient qu'ils se donnaient volontairement la mort.

Lorsque le magistrat instructeur retourna à l'hôpital pour interroger Mme Giraudon à cet effet, il apprit que cette dernière avait perdu l'usage de la parole par suite de ses blessures.

Il voulait aller au front. — On a arrêté, hier soir, à la gare du Nord, le jeune Roger Laparre, âgé de qua-

torze ans, originaire de Toulouse, au moment où il allait s'embarquer pour Dunkerque.

Conduit au commissariat de la gare, Laparre, qui portait l'uniforme militaire, déclara qu'ayant abandonné ses parents, il avait gagné Antony à pied. Là, il avait trouvé un régiment en route pour le front. Les soldats l'accueillirent amicalement et lui fournirent un uniforme.

Ayant suivi le régiment jusqu'à Chelles, Laparre apprit qu'on devait y séjourner quelque temps. Comme il voulait faire le coup de feu sans tarder, il demanda à ses camarades de lui en fournir les moyens. Les soldats firent une collecte qui rapporta 33 francs et la remirent au jeune Toulousain qui prit le chemin de Paris. Laparre sera rendu à ses parents.

MM. Delanney et Mesureur visitent un hôpital. — M. Delanney, préfet de la Seine, et M. Mesureur, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, ont visité l'hôpital auxiliaire n^o 52, dirigé par Mme Gaston Thomson, et dans lequel M. le docteur Victor Morax donne ses soins aux officiers et soldats atteints de blessures graves intéressant les organes de la vue.

Dans les Théâtres

Chaque théâtre devra verser un minimum de 50 0/0 sur une œuvre de bienfaisance.

La matinée

Matinée de l'Union Artistique Latine. — Au Théâtre Albert-1^{er}, 64, rue du Rocher, à 2 heures 1/2, matinée artistique donnée par l'Union Artistique Latine pour les secourus aux blessés, avec le concours de : Mmes Marg. Carré, Weykaert, de l'Opéra-Comique ; Renée du Minil, Marie Leconte, Maille, Bovy, de la Comédie-Française ; Gilda Darthy, Joséphine Goussier, de la Scala de Milan ; Lise Berty, Jane Pierly, Urban, de l'Opéra, et MM. Fournet, de l'Opéra ; Ballet, de la Comédie-Française ; Defreyne, Barrozi, Dumény, Galipaux, de Max, Pozzo, etc.

La soirée

A l'Opéra-Comique. — A 7 heures 1/2, pour l'abonnement du samedi (série A), l'Opéra-Comique affiche un spectacle nouveau avec la reprise de *Thérèse*, de l'illustre maître Massenet, chantée par Mlle Lucy Arbell, l'interprète préférée du maître, M^{me} Fontaine, Boulogne, etc.

On donnera également, à cette occasion, les *Amoureux de Catherine*, le délicieux conte populaire alsacien d'Erckmann-Chatrian mis en musique par M. Henri Maréchal, et qui a déjà fourni une longue et brillante carrière à l'Opéra-Comique. L'ouvrage sera interprété par Mlle Vorska, cantatrice de grand talent ; M. Féraud de Saint-Paul, dont les succès ne se comptent plus au théâtre ; Mlle Vaultier et M. Paillard.

Enfin, à la demande générale, et pour terminer la soirée, la *Marseillaise* sera chantée par l'admirable artiste qu'est Mlle Chenal, et dans la mise en scène si pittoresque imaginée par M. Gheusi.

La représentation finira exactement à 11 heures.

Au Théâtre Réjane. — Ce soir, *Alsace*, avec Mme Réjane dans sa grande création de Jeanne Orblay.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volunard.

La Bourse de Paris

DU 29 JANVIER 1915

Le marché reste très calme, avec cependant tendances nettement orientées vers la fermeté.

Nos rentes ont vu cesser le courant d'offres qui les avaient quelque peu affectées au cours des dernières séances. De leur côté, nos grandes obligations donnent lieu à des échanges assez suivis. Dans le groupe des fonds étrangers, certaines séries de Russes enregistrent des progrès parfois appréciables.

Parmi les grandes banques, la Banque de France maintient sa fermeté précédente. On dit que notre grand établissement reprendra, à partir de jeudi prochain, la publication de ses bilans hebdomadaires.

Aux grands Chemins français, le P.-L.-M. gagne une légère fraction à 1.105, tandis que l'Orléans consolide sa reprise de la veille à 1.120. Par ailleurs, notons la bonne attitude du Rio à 1.472.

Sur le marché en banque, les industrielles russes maintiennent leurs dispositions précédentes.

Dans le compartiment minier, notons quelques réalisations en Goldfields, tandis que la De Beers reste bien tenue à 249,50.



FROID AUX PIEDS

Protection parfaite par la Chaussette russe Pedis, papier indéchirable, modèle déposé. Prix : 1 fr. partout. Gros : Mouzet, 8, rue Mouton-Duvernet. Franco : 1 fr. 20.

la Blédine

JACQUEMAIRE

est l'ALIMENT FRANÇAIS des Enfants, des Surmenés, des Vieillards, des Convalescents et de ceux qui souffrent de l'estomac ou de l'intestin.

ADMISE DANS LES HÔPITAUX MILITAIRES Pharmacies, Herboristeries, bonnes Epiceries.

2^e la Boite

contenant 400 g net de farine délicieuse.

DEMANDEZ UN ÉCHANTILLON GRATUIT

Établissements JACQUEMAIRE, Villefranche (Rhône)

AU PRINTEMPS

LUNDI 1^{ER} FÉVRIER

et jours suivants

BLANC

NOUVELLES OCCASIONS

SAMARITAIN

PARIS

Lundi 1^{er} Février

BLANC-TOILES

TROUSSEAUX - LINGERIE - CHEMISES

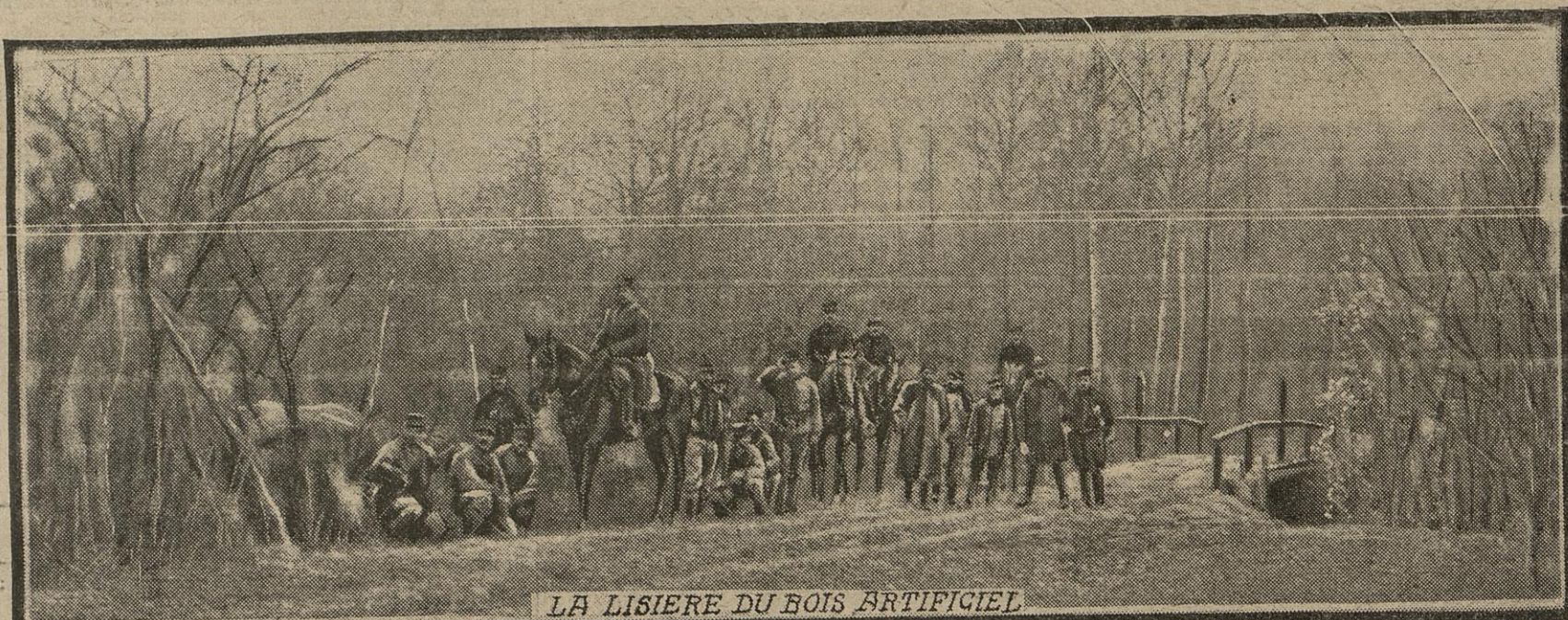
OCCASIONS INCOMPARABLES

GRAND ASSORTIMENT DE LAINES A TRICOTER, prix les plus réduits.

Pour ce jour seulement Mise en Vente d'ARTICLES DE MÉNAGE à 95^c

A prendre dans nos Magasins

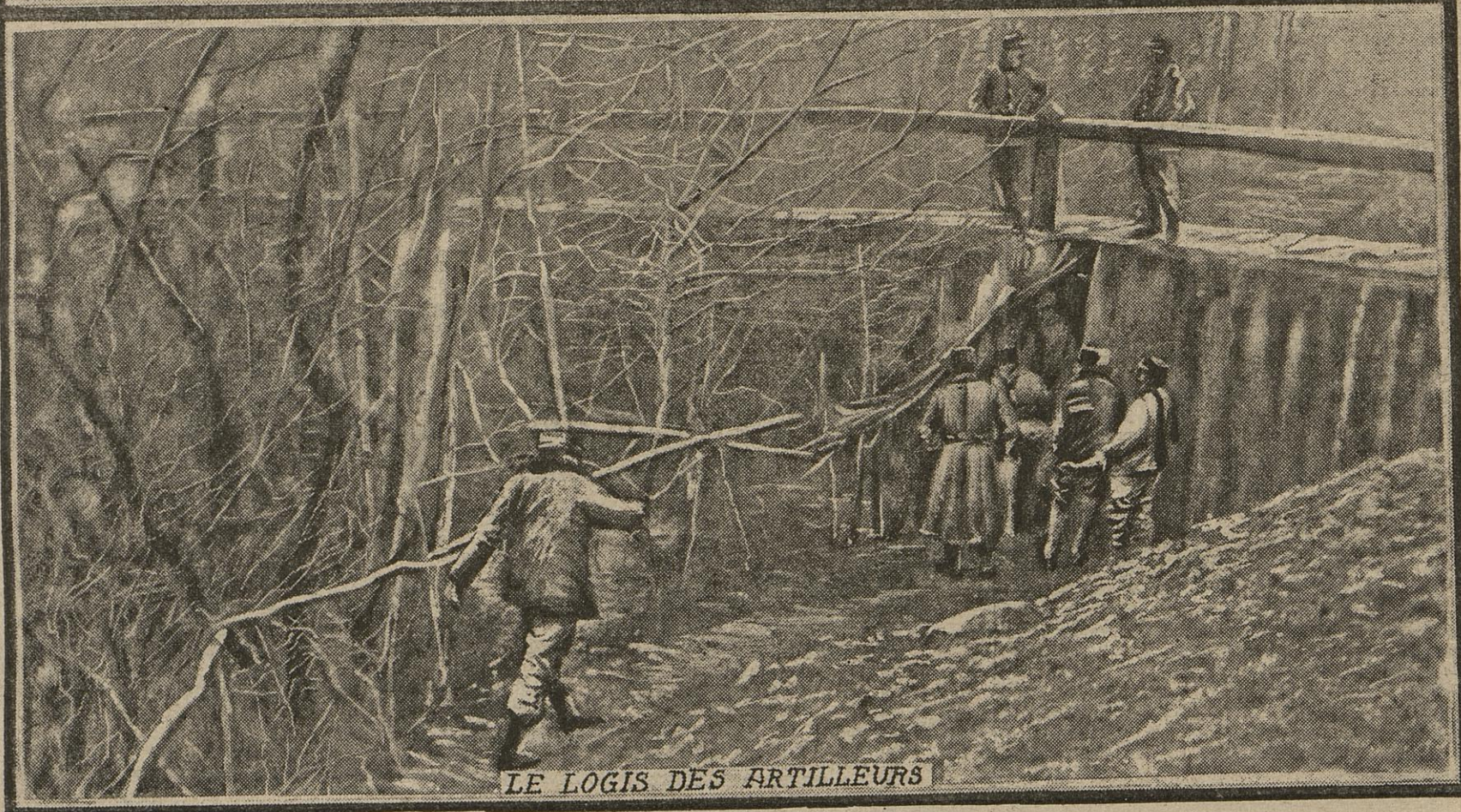
DERRIÈRE DES ARBRES QUI MARCHENT



LA LISIÈRE DU BOIS ARTIFICIEL



UNE BATTERIE MASQUÉE



LE LOGIS DES ARTILLEURS

En pleins champs, malgré la température rigoureuse, une végétation luxuriante est apparue du jour au lendemain. Là où il n'y avait pas le moindre arbrisseau on voit maintenant un petit bois touffu. Et soudain, à travers les branches, des flammes jaillissent : une batterie de 75 est là qui vomit la mort sur les lignes allemandes.